

HORS-TEXTE



Les bibliothèques de demain



Bulletin de l'AGBD – Genève
Mars 2012 – No 97

ce qu'ils ont dit



– Installez les livres, dit-il sèchement.

En silence, les infirmières obéirent à son commandement. Entre les vases de roses, les livres furent dûment disposés, une rangée d'in-quarto enfantins, ouverts d'une façon tentante, chacun sur quelque image gaiement coloriée de bête, de poisson ou d'oiseau.

– A présent, faites entrer les enfants.

Elles sortirent en hâte de la pièce, et rentrèrent au bout d'une minute ou deux, poussant chacune une espèce de haute serveuse chargée, sur chacun de ses quatre rayons en toile métallique, de bébés de huit mois, tous exactement pareils (un Groupe de Bokanovsky, c'était manifeste), et tous (puisqu'ils appartenaient à la caste Delta) vêtus de kaki.

– Posez-les par terre.

On déchargea les enfants.

– A présent, tournez-les de façon qu'ils puissent voir les fleurs et les livres.

Tournés, les bébés firent immédiatement silence, puis ils se mirent à ramper vers ces masses de couleur brillantes, ces formes si gaies et si vives sur les pages blanches. [...] L'Infirmière-Chef, qui se tenait à côté d'un tableau de commandes électriques à l'autre bout de la pièce, abaissa un petit levier. Il y eut une explosion violente. Perçante, toujours plus perçante, une sirène siffla. Des sonneries d'alarme retentirent, affolantes. Les enfants sursautèrent, hurlèrent; leur visage était distordu de terreur. [...] Il y avait quelque chose de désespéré, de presque dément, dans les hurlements perçants et spasmodiques qu'ils lancèrent alors. Leur petit corps se contractait et se raidissait : leurs membres s'agitaient en mouvements saccadés, comme sous le tiraillement de fils invisibles.

– Nous pouvons faire passer le courant dans toute cette bande de plancher, glapit le Directeur en guise d'explication, mais cela suffit, dit-il comme signal à l'infirmière. Les explosions cessèrent, les sonneries s'arrêtèrent, le hurlement de la sirène s'amortit, descendant de ton en ton jusqu'au silence. Les corps raidis et contractés se détendirent, et ce qui avait été les sanglots et les abois de fous furieux en herbe se répandit de nouveau en hurlements normaux de terreur ordinaire.

– Offrez-leur encore une fois les fleurs et les livres. Les infirmières obéirent; mais à l'approche des roses, à la simple vue de ces images gaiement coloriées du minet, du cocorico et du mouton noir qui fait bêê, bêê, les enfants se reculèrent avec horreur; leurs hurlements s'accrurent soudain en intensité.

– Observez, dit triomphalement le Directeur, observez.

Les livres et les bruits intenses, les fleurs et les secousses électriques, déjà, dans l'esprit de l'enfant, ces couples étaient liés de façon compromettante ; et, au bout de deux cents répétitions de la même leçon ou d'une autre semblable, ils seraient mariés indissolublement. Ce que l'homme a uni, la nature est impuissante à le séparer.

– Ils grandiront avec ce que les psychologues appelaient une haine « instinctive » des livres et des fleurs. Des réflexes inaltérablement conditionnés. Ils seront à l'abri des livres et de la botanique pendant toute leur vie. - Le Directeur se tourna vers les infirmières. - Rempportez-les.

Toujours hurlant, les bébés en kaki furent chargés sur leurs serveuses et roulés hors de la pièce, laissant derrière eux une odeur de lait aigre et un silence fort bien venu.

Aldous Huxley

EDITORIAL

Nostradamus, Mayas, Sybille, et autres oracles semblent tous s'accorder : la fin du monde tel que nous le connaissons aura lieu cette année. Spécialisés comme nous le sommes à Hors-Texte, nous vous proposons un numéro consacré à l'avenir des bibliothèques, histoire de méditer sur nos devenirs en cette période charnière.

Au fil des pages, vous découvrirez plusieurs singularités futuristes : certains collègues s'investissent dans l'open access planétaire, pendant que d'autres participent à des non-conférences, ou s'engagent dans des associations professionnelles internationales. D'un côté, on saisit des nouvelles technologies pour faciliter l'accès aux documents par les personnes empêchées de lire. De l'autre côté, on applique ces nouvelles technologies aux humanités digitales, indexant et connectant pour le bénéfice de la recherche images, textes, personnes et géolocalisation sur Google Earth et ailleurs. Des concepts singuliers telles que les bibliothèques humaines se développent, et des architectures originales ont le vent en poupe et pourquoi pas ! D'une part, des conjectures sont jetées sur l'avenir de la lecture publique, et, d'autre part, on prédit la mort du livre. Alors que des éditeurs s'attaquent juridiquement à une bibliothèque suisse, en mettant le prêt-inter en cause, une grande bibliothèque canadienne recourt à la publicité pour rééquilibrer ses comptes. C'est déjà demain.

Ces signes ne trompent pas, les temps changent au sein de nos bibliothèques. A l'heure où de plus en plus de nos usagers sont tombés dans la recherche d'information lorsqu'ils étaient petits (cf. l'article sur les générations XYZ), alors même que le Web sémantique se déploie (cf. data.bnf.fr), et maintenant que chacun peut obtenir un livre d'une simple pression sur sa tablette (ou en deux clics dans sa boîte à lettres), la médiation d'information se trouve finalement confrontée au darwinisme. Comment évoluer ? Comment survivre (cf. fermetures en Angleterre et ailleurs) ? Et quelles formes les bibliothèques rescapées vont-elles revêtir ? Tout cela est certainement difficile à déterminer, mais fort passionnant pour ceux qui sont prêts à innover.

Dans un registre plus concret, vous trouverez également au menu quelques sujets du présent : l'actualité de l'AGBD avec le désormais traditionnel mais final « Billet du président » (un grand merci pour tout Pierre !), des rapports annuels et une enquête de satisfaction... où l'on constate que 66% de nos membres sont sensibles à l'avenir de la profession ! Ce numéro est aussi le dernier auquel notre collègue Malou Noetzlin participe... du moins en tant que membre du comité rédactionnel ! Alors que l'avenir des bibliothèques est en mouvement, et que le comité de Hors-Texte s'est soudainement rajeuni l'année passée, Malou nous a accompagnés pour quelques numéros et a veillé à ce que les traditions et expériences hors-textiennes ne partent pas en fumée. Un très grand merci pour cela !

Bonne lecture !

Jan Krause

Ce qu'ils ont dit : extrait de *Le meilleur des mondes*, Pocket, 1997. – p. 38-40.

Couverture : <http://owni.fr/2012/01/03/le-pret-numerique-cherche-sa-place-sur-letagere/>

BILLET DU PRÉSIDENT ou remerciements finaux

Aux 314 membres de l'AGBD,
A la curiosité des lecteurs de *Hors-Texte*,

1972 – 2012

L'AGBD a 40 ans cette année. Plus précisément, elle les a eus le 9 mars dernier [1], jour où quatre décennies auparavant, soixante (!) bibliothécaires se réunissaient lors d'une assemblée constitutive pour fonder l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés [2]. Et l'aventure agébédienne commençait.

Ces 40 ans, nous les fêtons bien entendu et nous les fêtons avec vous, les membres. Nous pourrons les célébrer avec des collègues qui ont fondé l'AGBD et qui, 40 ans après, sont toujours présents à nos côtés. Nous les fêtons aussi en pensant aux collègues qui ne sont plus, mais qui ont fait l'histoire de l'AGBD en tant que membres, parfois en tant que membres du comité ou du comité *Hors-Texte*. C'est en pensée que nous leur rendrons hommage et que nous les remercierons de leur apport à l'association, à la profession.

A quarante ans passés, je réponds quarante ans à venir. En avant ! C'est le regard tourné vers l'avenir, qu'il faut poursuivre ce cheminement. Non pas ignorer ou oublier ce qui a été fait, mais toujours progresser et innover. Notre association, c'est une marche décidée, c'est en marche qu'il faut la concevoir.

Quarante ans d'histoire, c'est une mémoire collective que les « anciens » portent en eux et nous transmettent par le partage d'expériences. C'est aussi les riches archives, bien entreposées et classées au Dépôt des bibliothèques universitaires, réceptacles à disposition de tous curieux ou chercheurs de l'histoire récente de la profession à Genève. C'est encore les pages noircies et illustrées de nonante-sept fascicules de *Hors-Texte*, véhicule aimé retraçant les trente-trois dernières années de l'AGBD mais aussi de la profession en Suisse romande et au delà.

Quarante ans que chacune et chacun pourra s'approprier pour le meilleur... et le mieux de l'AGBD !

[1] Bien que rédigé encore dans la 39^e année de notre association, vous lirez ce texte dans sa quarantième fraîchement entamée. Contraint je suis de me prêter à cet exercice de contorsionniste, auquel ma plume est plus disposée que ne l'est mon corps (mais qu'importe, vous ne me demandez pas le grand écart sur piste – du moins je l'espère !).

[2] La date du 23 septembre 1971 est aussi à retenir, car ce jour-ci a vu treize bibliothécaires envisager la création d'une association, préfigurant donc celle du 9 mars 1972.

2006 – 2012

2012, c'est aussi pour moi une date charnière, puisque j'atteins la limite maximum des mandats autorisés par nos statuts. Il est donc temps pour moi de remettre la présidence non sans vous remercier à nouveau de la confiance que vous m'avez accordée au soir du 11 avril 2006 et renouvelée à deux reprises. Je quitterai la présidence et le comité le 28 mars prochain... le regard tourné vers l'avant. Je ne vais donc pas dresser un bilan de ces six années de présidence. Je ne le ferai pas car j'ai toujours voulu m'inscrire dans un mouvement dont je ne suis ni l'origine ni l'aboutissement. J'ai pris des dossiers en cours comme je laisse à mon successeur et aux membres du comité des voies ouvertes. L'AGBD poursuit son développement, portée par son comité et soutenue par ses membres – dont je reste. Je souhaite cependant remercier nominativement les personnes qui m'ont accompagné au plus près dans la gestion de l'AGBD : les membres du comité. Leurs noms s'afficheront comme le générique clôturant mon passage à la présidence. Ce choix arbitraire et paresseux ne doit pas occulter l'importance des autres protagonistes qu'ont été les membres du Groupe de réévaluation des fonctions de l'AGBD (GREF), les membres du comité *Hors-Texte* et les discrets mais essentiels vérificatrices et vérificateurs des comptes. Je pense encore aux membres avec qui j'ai eu des contacts privilégiés et aussi aux non membres, notamment les collègues des autres associations professionnelles de Suisse romande, de Suisse et de France. A tous, je tiens à dire combien il m'a été agréable de les rencontrer, de collaborer avec eux et de partager de riches moments.

Par ordre alphabétique, aux membres du comité élus au cours de l'intervalle 2006-2012...

Jean-Philippe Accart
Elisabeth Bernardi
Alexandre Boder
Jean-Blaise Claivaz
Philippe Cosandey
Dimitri Donzé
Chantal Gallarotti
Daniel Jaccaz
Marc Le Hénanf
Anita Matteazzi
Jérôme Napoléon
Isabelle Plan
Marie-Aude Python

... j'adresse mes remerciements appuyés.

Genève, le 25 février 2012
Pierre Boillat

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD)

Nous serons gourmands cette année en vous proposant de revisiter les mets qui vous ont été servis en 2011 dans un menu récapitulatif [3].

*** MENU 2011 ***

En ingrédients principaux, je vous propose :

- 3 *Hors-Texte* roboratifs, qualité premier choix
- 1 site web bien frais, de préférence souple et convivial
- 1 enquête de satisfaction apprêtée à la manière HEG
- 1 programme exquis de numérisation de *Hors-Texte*
- 3 copieux Midi-AGBD, coupe-faims efficaces contre la saine curiosité professionnelle
- 1 dossier Université bien garni et fort épicé
- 1 poignée généreuse de collaboration entre associations
- 1 botte bien ficelée de soutien financier aux normes pour les bibliothèques scolaires à la mode CLP
- 1 liaison IFLA voluptueuse, aux saveurs des cinq continents

*** Hors-d'œuvre ***

En guise d'Apéritif, voici quelques données fondamentales.

Les quantités se comprennent pour **314 membres** et **76 abonnés** (chiffres au 31 décembre 2011). Le total des membres de l'AGBD est en hausse de 8 personnes par rapport au 31 décembre 2010 et se décompose comme suit : 247 membres (-3), 59 membres retraités (+10), 4 membres en formation (+1) et 4 membres d'honneur (*statu quo*). Par ailleurs, 76 personnes ou institutions sont abonnées à *Hors-Texte* (+1).

Les plats sont mitonnés par deux équipes de cinq personnes. La première représentant le **comité** est composée de Jean-Philippe Accart (vice-présidence, relations internationales et animations), Marie-Aude Python (secrétariat et archives), Marc Le Hénanf (trésorerie), Alexandre Boder (site web) et le soussigné (présidence et Prix romand en bibliothéconomie). La deuxième, le **comité *Hors-Texte*** avec en son sein

[3] Si ce dernier vous apparaît par trop indigeste, je ne puis que vous recommander, pour une mise en bouche, la consultation de la collection numérisée des menus de la Bibliothèque municipale de Dijon à l'adresse : <http://patrimoine.bm-dijon.fr/pleade/>. Cette annonce n'a aucunement sa place dans un rapport annuel et c'est bien pourquoi je la glisse non sans malice.

Dorothee Crettaz, Julie Gindre, Jan Krause, Maria-Luisa Noetzlin et Ariane Perruchoud ; ce comité nous a concocté trois gouleyants *Hors-Texte*, les numéros 94, 95 et 96 dont un numéro thématique sur le bibliothécaire (n° 96). Je ne saurais oublier aussi le précieux concours des deux **vérificateurs des comptes**, Michel Gorin et Olivier Rod.

*** *Entrée* ***

Nous avons démarré par une Entrée virtuelle pour ménager nos estomacs mais émerveiller nos yeux. L'assemblée générale 2011 a été l'occasion de lever le voile sur le nouveau **site web** [4] de l'association. Nous avons fait appel à un chef externe, Anne-Christine Robert (*Sur Mesure concept sàrl*) et le projet a été étroitement suivi par Alexandre Boder, notre webmestre. Le comité a pu vous abreuver régulièrement et rapidement d'informations. A plus soif il ne saurait conduire et je ne doute pas que les membres et non membres vont souvent se délecter à cette source désaltérante d'information.

*** *Poisson* ***

Une corbeille pleine de mandats nous a régales. Je pense tout d'abord à l'enquête qui vous a concernés le plus directement puisque votre avis a été sollicité : **l'enquête de satisfaction des membres** de l'AGBD. Ce mandat a été mené par Noémi Beuret, Anne-Clémence Bosson, Béatrice Moser et Anaëlle Racordon, étudiantes à la filière Information documentaire de la Haute école de gestion de Genève (HEG-I+D). Il a été encadré par Marie-Aude Python. Grâce au questionnaire qui vous a été adressé au début de l'année, de précieuses données ont été récoltées. Elles ont permis de mieux connaître votre avis sur les activités proposées et celles que vous souhaiteriez voir développer. Les étudiantes nous ont remis un rapport [5], à partir duquel une synthèse [6] a été rédigée et qui a permis au comité, lors d'une retraite tenue le samedi matin 8 octobre, de définir les priorités à développer pour l'AGBD. Ces priorités sont détaillées dans ce numéro de *Hors-Texte*.

Un second mandat a vu son terme partiellement atteint en 2011 : la **numérisation de Hors-Texte**. Le projet de numérisation a été initié en 2010 par Alain Jacquesson (membre retraité et membre fondateur de *Hors-Texte*). La numérisation en mode image est quasi achevée et je remercie très sincèrement Alain Jacquesson de l'avoir effectuée bénévolement et avec son propre matériel. Parallèlement, un mandat avait été donné à Cassia Freitas, Olivia Huguenin, Christopher Kaiser et Céline Walder, étudiants de la HEG-I+D pour numériser en mode texte – par reconnaissance optique des caractères – une sélection de fascicules et, ensuite, d'indexer les articles de ces fascicules. Chapeauté par Alexandre Boder, ce mandat s'est achevé en juin dernier. Cet immense

[4] Adresse : www.agbd.ch.

[5] Disponible à l'adresse : http://www.agbd.ch/wp-content/uploads/Rapport_final_AGBD_enquete_satisfaction.pdf.

[6] Disponible à l'adresse : http://www.agbd.ch/wp-content/uploads/2011-09-29_Synthese_enquete_satisfaction.doc.

travail sera bientôt visible et utilisable par la mise en ligne sur le site des fichiers de *Hors-Texte*.

*** *Volailles* ***

Les **Midi-AGBD** sont certainement le témoignage le plus visible des activités de l'association. Largement ouverts sur la cité – tout le monde peut y venir, membre ou pas, bibliothécaire ou non – ces moments formateurs et conviviaux se déroulent durant la pause méridienne et sont autant d'appétissantes invitations à la gourmandise intellectuelle (au moins l'espérons-nous). Trois Midi-AGBD ont ponctué cette année 2011 : la « Reconstruction des bibliothèques après un séisme majeur dans un pays en développement : l'exemple d'Haïti » présentée le 23 mars par Danielle Mincio [7], « Biblio Valais Excellence : certification ISO pour quoi faire ? » présentée le 8 juin par Valérie Bressoud Guérin et « Bibliothèques connectées ! » le 7 novembre par Karine Pasquier.

Le règlement « Formation continue en information et documentation : participation financière » a été adopté par l'assemblée générale du 30 mars.

*** *Viande* ***



La **réorganisation des bibliothèques de l'Université de Genève** a mobilisé l'AGBD et constitue à n'en point douter l'un des plats de résistance de l'année. En voici le résumé : participation du président à l'audition des représentants du personnel des bibliothèques le 13 janvier par la Commission de l'enseignement supérieur ; participation du président à la manifestation le 19 janvier devant Uni-Dufour et à la séance de l'Assemblée de l'Université de Genève qui a immédiatement suivi ; présence du président à l'audition des délégués du personnel des bibliothèques par la Commission des pétitions du Grand Conseil du canton de Genève le 7 février ; rencontre le 28 mars entre Alexandre Boder, le président et Véronique Hadengue Dezael, responsable de la Direction de l'information scientifique de

l'Université de Genève ; mise en ligne le 29 juin d'un message saluant le protocole d'accord signé le 30 mai entre l'Université de Genève et le syndicat SSP/VPOD, protocole entérinant la création d'une Commission tripartite représentant les utilisateurs, les bibliothécaires et le rectorat ; envoi le 1^{er} juillet d'une lettre au recteur Jean-

[7] Pour mémoire, l'AGBD avait fait un don de 1000 francs en 2010 en faveur des bibliothèques haïtiennes par l'entremise de l'IFLA.

Dominique Vassalli ; envoi ce même 1^{er} juillet d'un courriel de félicitation aux représentants des bibliothécaires à la Commission tripartite ; envoi le 18 novembre d'une lettre à Margareta Baddeley, vice-rectrice, proposant le concours de l'AGBD si jugé nécessaire. Au sortir de cette année riche en rebondissements, il apparaît que les travaux de la Commission tripartite avancent dans le bon sens. L'AGBD ne peut que s'en réjouir.

*** *Trou normand* ***

Le rafraîchissant breuvage a pu nous faire mieux digérer les deux **annonces de postes** peu respectueuses des niveaux de diplômes auxquelles nous avons répondues.

*** *Plateau de fromages* ***

Un plateau goûteux que celui des **relations entre associations professionnelles**. Généreux et divers, il met en lumière la très bonne connexion de l'AGBD avec ses associations consœurs, qu'elles soient de Suisse romande, nationales ou internationales. On y est sensible.

Depuis 2006, les présidents ou représentants des comités des associations cantonales ou régionales de Suisse romande se retrouvent pour communiquer sur les activités et projets de chaque association participante et, parfois, réagir conjointement sur des dossiers importants touchant au monde romand ou suisse de notre profession. Avec l'AGBD, les associations suivantes y sont représentées : Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF), Association jurassienne de bibliothécaires (AJB), Groupe régional des bibliothécaires vaudois (GRBV) et Groupement valaisan des bibliothèques (GVB). En 2011, se sont tenues respectivement les 12^e, 13^e et 14^e réunions. Se rencontrer, c'est aussi se connaître. Il est toujours plus facile ensuite de s'entraider, comme par exemple cette année lorsque Jean-Claude Guerdat, président de l'AJB, a relayé les idées de cours de formation continue pour le programme 2012 de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP) lors d'une séance organisée à Neuchâtel le 19 mai, séance à laquelle aucun membre du comité de l'AGBD ne pouvait se rendre. C'est grâce à ces rencontres, encore, que chaque association partenaire a ouvert depuis quelques années certaines de leurs activités aux membres des autres associations – je pense particulièrement à la visite guidée le 5 septembre du Rolex Learning Center organisée par l'AJB et à laquelle se sont joints plusieurs membres de l'AGBD.

The Association of International Librarians and Information Specialists (**AILIS**), association basée à Genève, tient une position particulière autant par sa proximité géographique avec l'AGBD que par le relatif éloignement culturel pouvant exister entre les collègues bibliothécaires genevois et les collègues bibliothécaires des organisations internationales. Trop peu de ponts ont été bâtis entre AILIS et l'AGBD. Je me réjouis tout particulièrement que depuis quelques années des relations se nouent entre ces deux associations. Elles ont été facilitées tant par l'ouverture d'esprit du président d'AILIS, Tullio Basaglia, que par la présence de Jean-Philippe Accart comme membre des comités AILIS et AGBD. J'imagine volontiers un avenir rieur à cette collaboration.

Signalons la présence de votre président aux assemblées générales de l'Association des agent-e-s et des assistant-e-s en information documentaire à La Tour-de-Peilz, de Bibliothèque information Suisse (BIS) à Olten et du GRBV à Dorigny. Madeleine Duparc, membre retraitée, a pour sa part représenté l'AGBD à celle du GVB à Haute-Nendaz et Jean-Philippe Accart à celle de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) à San Juan (Porto Rico) !

Au niveau suisse, l'AGBD a pu suivre les travaux du groupe de travail planchant sur la réforme de la structure de **BIS** (participation notamment à une réunion le 27 janvier à Lausanne). J'ai aussi participé au Conseil consultatif le 23 mars à Berne en tant que président d'une association groupe d'intérêt de BIS.

Après la refonte des normes pour les bibliothèques de lecture publique en 2008, la **CLP** souhaite lancer le même exercice d'actualisation pour les normes des bibliothèques scolaires (dont les normes actuelles datent de 2000). Ce vaste chantier aura un coût non négligeable et une recherche de fonds a été lancée. Consciente de l'importance de ces normes, l'AGBD a décidé d'envoyer un signal fort de soutien à ce projet en versant le 28 janvier la somme de 2000 francs. Par ailleurs, l'AGBD a envoyé le 16 mai une lettre de soutien à la CLP pour son « Initiative bibliothèques suisses » et Marie-Aude Python a représenté l'AGBD dans le groupe de travail « Formation en lecture publique » lancé par le Groupe régional romand de la CLP.

Depuis 2009, l'AGBD est affiliée à l'**IFLA**. Depuis cette année-ci, Jean-Philippe Accart s'investit dans les relations internationales et positionne notre association dans le débat planétaire des bibliothèques. En plus de sa participation au congrès annuel de l'IFLA, Jean-Philippe Accart a suivi les dossiers de l'IFLA pour l'AGBD, soit notamment en participant à la réunion préparatoire du 14 janvier de la candidature de Lausanne pour accueillir un congrès annuel de l'IFLA en 2017, mais aussi lors de l'élection au Conseil d'administration de l'IFLA, par le soutien de la candidature de Genevieve Clavel-Merrin, chargée des relations internationales à la Bibliothèque nationale suisse et qui a été brillamment élue, ou encore par la participation à l'enquête « Free Access to Information and Freedom of Expression Committee of IFLA ». Signalons encore l'envoi le 22 juillet d'un courrier de soutien pour la candidature de Lyon comme ville organisatrice du congrès IFLA de 2014. En marge des 22^e et 23^e sessions du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes qui se sont tenues au siège de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, à Genève, votre président a pu rencontrer brièvement le 21 juin Ellen Tise et le 22 novembre Ingrid Parent, respectivement présidente de l'IFLA jusqu'au congrès de Porto Rico et présidente de l'IFLA depuis le congrès de Porto Rico ; une délégation de l'IFLA était à Genève pour défendre les arguments en faveur d'un traité sur les exceptions et limitations applicables aux bibliothèques et aux archives.

Notons enfin pour clore ce tour des saveurs laitières sur plateau que l'AGBD a servi d'intermédiaire entre la Ville de Genève et l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes lors du versement d'une subvention de 15'000 francs de la première vers la seconde. L'AGBD n'y a retiré aucun profit si ce n'est celui

symbolique de faciliter une généreuse procédure administrative avec une jeune mais dynamique association professionnelle dont la secrétaire, Madeleine Duparc, est membre de notre association.

*** *Dessert* ***

Le **Prix romand en bibliothéconomie** 2011 a été décerné par le GRBV, le GVB et l'AGBD à Debora Orlando pour son mémoire intitulé « Regard sur les médiathèques pour patients en milieu hospitalier ». Le Prix d'une valeur de 600 francs a été donné lors de la remise des diplômes de la Haute école de gestion de Genève (HEG) le 8 décembre. La HEG met un point d'honneur à valoriser les prix aux étudiants lors d'un moment un brin solennel. C'est heureux. Notons encore que le règlement du Prix romand en bibliothéconomie a été validé par les associations partenaires le 3 décembre.

*** *Fruits* ***

Avant de les déguster, il faut les récolter ! Comme chaque année, une lettre d'invitation à adhérer à notre association a été envoyée aux **nouveaux diplômés** de la HEG-I+D. Pour des raisons de calendrier, il y a eu deux envois cette année : le 9 février pour les diplômés 2010 et le 16 décembre pour les diplômés 2011.

L'AGBD se présente aussi aux étudiants en 1^{er} semestre de la HEG-I+D, qui peuvent devenir membre en formation gratuitement. La présentation a eu lieu le 23 novembre en même temps que d'autres associations professionnelles.

*** *Café* ***

Vous avez reçu courant mars votre nouvelle **carte de membre**, valable jusqu'en 2015. Pour mémoire, elle vous donne droit à des réductions dans les principales librairies genevoises. Par ailleurs, nous avons fait imprimer un nouveau papier à en-tête et des cartes de compliments avec mention du nouveau logo BIS et de celui de l'IFLA. Finalement, la plaquette d'information et d'adhésion a été réimprimée en actualisant certaines données.

*** *Liqueurs* ***

Dans le cadre des vingt ans du décès d'**André Chavanne**, l'AGBD a participé à hauteur de 400 francs au financement de la plaquette « André Chavanne l'humaniste : 1916-1990 » publiée par le Collège et école de commerce André-Chavanne (CEC A.-Chavanne). L'AGBD était représentée à la commémoration officielle qui a eu lieu le 9 mai et durant laquelle un buste du grand humaniste ami des bibliothèques a été dévoilé dans les locaux même du CEC A.-Chavanne.

*** *Addition* ***

A raison de 40 francs par convives membres, 20 francs par convives retraités et 25 francs par convives abonnés, boissons non comprises.

Genève, le 25 février 2012
Pierre Boillat, président

RAPPORT DU TRESORIER 2011

Marc Le Hénanf

2011 a été mon premier exercice en tant que trésorier de l'AGBD. J'ai repris en cours d'année une comptabilité très bien tenue (merci à Pierre !), établie sur un fichier Excel d'une grande complexité. Je me suis empressé de la migrer vers un logiciel spécialisé, plus simple d'utilisation. La gestion des membres avait, quant à elle, été transférée sur une application web qui s'est révélée peu pratique.

Ces transitions n'ont pas toujours été sans peine, et il y a eu de petits couacs, notamment des envois de rappels inopportuns. J'espère que les intéressés ne m'en auront pas voulu.

Les comptes 2011 sont déficitaires, mais ils le sont par choix. En effet, l'Assemblée générale 2007 avait déjà approuvé le principe selon lequel l'AGBD n'a pas pour vocation de thésauriser un avoir qui représentait à l'époque presque deux ans de recettes (soit près de 30'000 francs). Le Comité avait ainsi planifié des comptes déficitaires pour les années suivantes.



Pour la troisième fois consécutivement, l'exercice 2011 s'est donc achevé sur un déficit comptable. Les recettes se sont montées à 11'157,50 francs, provenant essentiellement des cotisations et des abonnements à Hors-texte, et les dépenses à 25'323,99 francs.

La perte est donc de 14'166,49 francs (ce déficit était de 2'371,92 en 2010, de 4'392,04 francs pour 2009).

Les dépenses extraordinaires ont concerné :

- investissements pour notre association
 - refonte du site web (5'000.-)
 - création et impression de nouveaux formulaires AGBD (2'905.-)
- rayonnement de l'AGBD
 - participation à la création d'une plaquette « André Chavanne » (400.-)
 - contribution à la CLP (Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique) (2'000.-)

Pour l'ordinaire, notamment :

- impression et distribution de Hors-texte (8'471,70)
- participation aux frais liés à la conférence IFLA (2'510.-).
- quatre Midi-AGBD (indemnisation + frais de transport = 1'422,65)
- organisation assemblée générale (1'475,50)

Au final, la fortune de l'AGBD au 31 décembre 2011 s'élevait à 3'991,24 francs (18'630,33 au 31/12/2010).

ENQUÊTE DE SATISFACTION DES MEMBRES DE L'AGBD : contexte, synthèse et actions

Pierre Boillat

Contexte

Après avoir porté le dossier essentiel de la réévaluation des fonctions à l'Etat et à la Ville de Genève, grâce au précieux concours du Groupe de réévaluation des fonctions de l'AGBD (GREF) [8], le comité a senti le besoin de se tourner davantage vers les membres de l'association pour connaître leurs attentes envers l'AGBD. Une première action, l'*Opération Arraiolos*, a été menée entre septembre 2008 et février 2009 auprès d'une sélection de responsables de bibliothèques, centres de documentation et services d'archives. Je renvoie le lecteur intéressé aux conclusions publiées dans le *Hors-Texte* n° 89 de juin 2009.

Lors de l'assemblée générale de 2010, Michel Gorin, membre, a soumis au comité la proposition de mener une enquête de satisfaction auprès de tous les membres de l'AGBD. Le comité a ainsi mandaté quatre [9] étudiantes [10] de la filière Information documentaire de la Haute école de gestion de Genève (HEG-I+D) pour mener à bien cette enquête d'octobre 2010 à juin 2011. La récolte des avis des membres s'est faite par l'entremise d'un questionnaire en ligne. Les étudiantes nous ont remis leur synthèse en juin 2011, synthèse publiée intégralement sur le site web de l'AGBD [11].

Finalement, le comité s'est réuni le samedi matin 8 octobre pour analyser les données issues de l'enquête et prendre des mesures concrètes fondées sur les orientations délivrées par ladite enquête. Vous trouverez ci-après une synthèse des résultats obtenus par l'enquête de satisfaction et les orientations choisies par le comité.

Synthèse de l'enquête de satisfaction

- Grande fidélité des **membres** à l'AGBD (67% des sondés sont membres depuis plus de 10 ans)
- motivations d'**adhésion** : réseautage (67% y sont sensibles), avenir de la profession (66% y sont sensibles), formation (55% y sont sensibles), réception de *Hors-Texte* (48% y sont sensibles)
- peu d'intérêt pour les **sorties** (65% n'y viennent jamais)

[8] Membres : Geneviève Nicoud (présidence), Michèle Bayard, Madeleine Duparc, Martin Läng, Daisy McAdam, Marie-Noëlle Mauris et Renata Ebener.

[9] Démarrage du mandat avec cinq étudiantes, mais arrivée à quatre.

[10] Noémi Beuret, Anne-Clémence Bosson, Béatrice Moser et Anaëlle Racordon.

[11] Adresse : http://www.agbd.ch/wp-content/uploads/Rapport_final_AGBD_enquete_satisfaction.pdf.

- **horaires** des activités : Midi-AGBD (convient à 68%) et assemblée générale (convient à 90%). Midi-AGBD durant les heures de travail : conviendrait à 53%
- **nouvelles activités** : café philosophique (55% favorables), exposition (34% favorables), apéros/soirées (20% favorables), repas de fin d'année (16% favorables), marmite de l'Escalade (15% favorables), course de l'Escalade (1% favorable). A noter que 22% sont favorables à ouvrir les activités de l'AGBD aux non membres
- **formation continue** : 61% favorables. Sujets : technologies de l'information et de la communication (83% intéressés), veille (47% intéressés), études et projets (45% intéressés) et marketing et management (45% intéressés). Il est relevé que la formation doit tenir compte de l'offre de Bibliothèque information Suisse (BIS) et de la HEG-I+D
- **image** de l'AGBD : défense des intérêts des bibliothécaires (83% y sont sensibles), réévaluation des fonctions (81% y sont sensibles), prises de position (80% y sont sensibles), code de déontologie (78% y sont sensibles)
- **promotion** de l'AGBD : 74% jugent qu'il faut en faire plus
- **site web** : 31% ne le connaissent pas ; 66% s'y rendent moins d'une fois par mois et 20% jamais ; 67% en sont satisfaits ; développement dudit site : *Hors-Texte* en ligne (65% y sont favorables), liste de signets (63% y sont favorables) ; interactivité : boîte à idée en ligne (55% la souhaitent), formulaire en ligne de changement adresse (54% le souhaitent), adhésion en ligne (50% la souhaitent), paiement en ligne des cotisations ou de l'abonnement à *Hors-Texte* (26% le souhaitent) ; flux RSS (66% favorables) ; création d'une page Facebook (92% défavorables), création d'un compte Twitter (87% défavorables) ; propositions émises : poster des offres d'emplois à Genève (en collaboration avec Swiss-lib), mettre de la publicité ciblée en lien avec l'information documentaire, assurer une veille métier (développement, changement, technologies de l'information et de la communication, livres électroniques, etc.)
- **Hors-Texte** : très lu, par 99% des sondés, qui sont surtout intéressés par les nouvelles locales sur la profession (80% y sont sensibles) et les dossiers thématiques (67% y sont sensibles) ; très apprécié (ligne éditoriale appréciée par 87% des sondés, mise en page par 74% et périodicité approuvée par 85%) ; 51% des sondés souhaitent une version numérique mais en conservant l'édition papier (seulement 14% des sondés ne veulent que la version électronique).

Il faut encore relever les **propositions** suivantes émises par les sondés :

- nouveau lieu pour l'assemblée générale
- formation continue en partenariat avec d'autres associations
- répertoire des bibliothèques, centres de documentation et services d'archives genevois
- recensement des formations professionnelles à Genève, en Suisse et à l'international

- actions de lobbying plus actives
- présence dans les congrès professionnels (par exemple BIS) et aux portes ouvertes de la HEG-I+D.

Pour conclure cette synthèse, voici les **recommandations** proposées par les étudiantes :

- renouveler les membres, notamment renforcer le comité, par plus de promotion et de publicité directement dans les grandes institutions genevoises (Bibliothèque de Genève – BGE, Bibliothèques municipales de la Ville de Genève – BMU et bibliothèques de l'Université de Genève)
- transformer le site web en portail (plus d'interactivité et de liens externes)
- mettre en place un espace de débats et de discussion
- créer des comptes Facebook et Twitter et activer un flux RSS
- initier des cafés philosophiques
- associer à *Hors-Texte* imprimé une version numérique en ligne
- éditer un bulletin de liaison uniquement électronique
- proposer des téléchargements (vidéo et/ou audio) des Midi-AGBD, de présentations de l'association et d'entretiens avec des membres
- imprimer de nouveaux prospectus
- monter des expositions thématiques
- gérer une boîte à idées/suggestions/remarques
- proposer un service de questions-réponses en ligne.



Orientations choisies par le comité

Les missions de l'AGBD sont bien comprises par ses membres. Il importe de poursuivre dans cette voie en évitant de s'en écarter pour tomber dans des travers non souhaités (par exemple lier l'AGBD à un syndicat). La défense de la profession comme corps professionnel et non celle des individus qui le compose doit rester notre fil rouge.

La promotion de l'association auprès des membres potentiels sera maintenue, voire développée. En plus de la présentation de l'AGBD aux étudiants de première année de la HEG-I+D [12] et de l'appel lancé aux nouveaux diplômés de la même HEG-I+D, des contacts directs seront pris avec les directions des principales bibliothèques du canton (BGE, BMU et Université de Genève). Les changements annoncés en 2012 à la tête des deux premières et la réorganisation en cours des troisièmes nous invitent cependant à surseoir temporairement à ces actions. Des contacts seront aussi pris avec des collègues non membres travaillant dans des entreprises privées. Il faudra aussi encourager les agent-e-s et assistant-e-s en information documentaire à rejoindre notre association ; ils sont encore trop peu nombreux à adhérer quand bien même l'AGBD leur a ouvert largement ses portes en 2004. Plus largement, un message d'invitation à rejoindre l'association sera envoyé au moins une fois l'an sur Swiss-lib. L'ajout d'un formulaire d'adhésion en ligne pourra aussi répondre aux besoins des personnes plus enclines à rejoindre une association en deux clics de souris qu'en remplissant un coupon adhésion imprimé. La présence de représentants de l'AGBD lors des journées portes ouvertes de la HEG-I+D devra être étudiée.

La présence à Genève d'une autre association professionnelle offre de très intéressantes opportunités de collaboration. L'AGBD entretient de bons rapports de voisinage avec The Association of International Librarians and Information Specialists (AILIS). Nous pourrions faire davantage en organisant des événements communs ou en mettant en place une adhésion commune aux deux associations sous la forme d'une cotisation préférentielle moins élevée que l'addition des deux cotisations. Un pas a été franchi cette année avec l'organisation conjointe (avec l'appui d'un partenaire privé – Swets) d'une matinée de conférences le 1^{er} mars. Avec près de quatre-vingts inscrits à l'heure de rédiger ce texte et un programme attrayant de trois communications suivies d'un buffet offert, je crois ne pas trop m'avancer en pronostiquant un franc succès. La question d'une adhésion commune AGBD-AILIS pourra être débattue prochainement.

Les horaires des Midi-AGBD conviennent globalement bien aux membres. Il faut cependant veiller à les proposer les mardis ou jeudis, jours où le plus grand nombre de membres est disponible. Les certificats de formation continue délivrés à l'issue de chaque Midi-AGBD doivent être maintenus car ils répondent à un réel besoin. Pour mémoire, ils ont été proposés suite à l'*Opération Arraiolos*. Parallèlement, la mise en place d'un programme de formation continue pourra renforcer l'attractivité de l'AGBD et mieux répondre aux attentes de ses membres. Pour des raisons financières, il faudra néanmoins l'envisager dans le cadre de collaborations avec d'autres partenaires (par exemple AILIS). Dans un autre registre, des cafés philosophiques offrant des échanges

[12] En rappelant la gratuité des cotisations pour les membres en formation.

autour de thèmes de l'information documentaire seront prochainement mis en place. Un invité nourrira le débat et chaque participant pourra intervenir. Les débats seront modérés par un membre du comité et ils se tiendront à l'heure de l'apéritif, vers 18 heures, dans un café genevois. Enfin, l'assemblée générale sera organisée dans un nouveau lieu afin de « casser » une image que d'aucuns pouvaient ressentir comme immuable. Ainsi, l'assemblée générale 2012 se tiendra au Muséum d'histoire naturelle de Genève.

Le site web sera davantage utilisé et développé. De plus en plus d'information sera ajoutée au jour le jour afin de suivre au plus près l'actualité de l'AGBD (travaux du comité, nouvelles de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions – IFLA ou informations locales concernant les bibliothèques). Cette information sera proposée par le comité. De surcroît, l'interactivité sera développée en proposant, par exemple, aux membres d'interpeller les membres du comité sur un point particulier avant une réunion dudit comité. A moyen terme, de nouveaux services pourront être créés comme la mise en place d'un forum, de flux RSS, de comptes Facebook et Twitter, etc.

L'enquête de satisfaction à laquelle vous les membres vous êtes prêtés avec bienveillance [13] a porté ses fruits. Loin de forcément donner quitus aux choix et non choix du comité, vous avez su saisir cette « tribune » pour mettre en avant vos envies et formuler vos souhaits. Le comité a bien entendu votre message et, vous l'avez compris, tiendra compte de votre position. Le comité le fera avec d'autant plus de ferveur que vos suggestions n'ont jamais été « iconoclastes » par rapport à la tradition de l'AGBD. Bien mieux, elles témoignent de l'évolution de nos métiers et de la société plus généralement. Une voie toute tracée que le comité se permettra d'enrichir par sa propre réflexion, car le comité, lui aussi – lui surtout me direz-vous – porte un projet pour l'AGBD. C'est bien compréhensible que des membres qui choisissent de s'investir aient l'ambition et la volonté de mener l'association dans une direction donnée. Une impulsion forte a été donnée en 2009 vers le monde des relations internationales par l'affiliation à l'IFLA. Elle sera donc poursuivie.

Je ne saurais terminer ce tableau sans signaler son inachèvement. Après le sondage des membres, viendra celui des non membres. La démarche est complémentaire et délivrera à n'en point douter de riches enseignements pour maintenir fortement un cap : toujours mieux faire.

[13] Vous avez été 82 à y répondre, soit 27% des membres. C'est un bon taux de retour et je vous remercie encore très sincèrement de votre participation.

THATCAMP SWITZERLAND : les humanités et la technologie

Jean-Blaise Claivaz

Le premier THATCamp [14] de Suisse a eu lieu à Lausanne les 11 et 12 novembre 2011. Plutôt que de résumer les contenus de cette réunion, c'est de sa forme tout à fait originale que je vais vous entretenir.

THATCamp. Ce nom curieux est un acronyme pour *The Humanities And Technology Camp*, à savoir une non-conférence sur les technologies dans les sciences humaines. Une *non-conférence* ? Il faut ici raconter l'histoire de ces « camps » afin d'éclairer ce concept.

Tout a commencé, il y a quelques années de cela, chez le professeur Mills Kelly, directeur du *New Media in Humanities* à l'université George Mason (Virginie, USA) et titulaire d'une chaire d'histoire spécialisée dans l'utilisation des nouvelles technologies et dans l'étude des implications qu'elles ont sur notre vie. Deux de ses doctorants se rendent à une conférence et n'en reviennent qu'à grande peine, tant ils se sont profondément endormis (d'ennui, faut-il le préciser ?).



Ils suggèrent alors à leur mentor d'organiser une *un-conference* qui serait le contraire des congrès universitaires où une personne parle devant un auditoire passif et silencieux, selon un programme établi si longtemps à l'avance qu'il ne permet jamais de couvrir « le » sujet inopiné et brûlant d'actualité. L'idée est donc de réunir les gens autour d'un thème commun introduit par une ou deux présentations, puis de discuter et de choisir collectivement les sujets des ateliers qui se dérouleront ensuite. Tout le monde a droit à la parole et peut proposer un sujet ; tout le monde a également droit de vote, ce qui permet au final de prioriser les sujets et de composer le programme du congrès.

Les personnes qui auront vu leur proposition retenue reçoivent (comme récompense ?) la charge d'animer l'atelier qui leur est dévolu. Les coûts liés aux orateurs étant réduits, la finance d'inscription peut ainsi être la plus modeste possible.

[14] <http://switzerland2011.thatcamp.org/>

Vous aurez aisément compris que Mills Kelly a accordé sa bénédiction à cette suggestion. La première réunion s'est déroulée en 2008, avec succès, au point d'être reconduite dans divers lieux des Etats-Unis, puis à l'étranger, pour finalement arriver à Lausanne l'automne dernier. Il s'agissait déjà de la 73^e édition de ce nouveau genre de réunion dont les initiateurs étaient **infoclio.ch**, **hist.net** et l'association **Histoire et Informatique** [15], en collaboration avec les Archives fédérales suisses, le Historisches Seminar de Bâle et la coordination E-learning de l'université de Zurich.



Premier jour

Les nouvelles technologies dans les humanités, une spécialité récente et américaine ? Il faudrait plutôt dire anglo-saxonne et y inclure les universités du monde germanique : bien que nous étions à Lausanne, la grande majorité des participants venaient en effet d'outre Sarine.

La présentation d'ouverture dans l'auditoire Amphimax a été donnée par le professeur Willard McCarty. Ce dernier était d'ailleurs resté à Londres pour cause de maladie et nous parlait en téléconférence via Skype. Comment mieux lancer une réunion sur la technologie ?

Mills Kelly nous a ensuite expliqué les principes des THATCamp, ceux-là même que je vous ai présentés ci-dessus. Il ne participe évidemment pas à tous les camps. S'il était à Lausanne, c'est parce qu'il l'avait une fois promis à Enrico Natale et Peter Haber. Il ne pensait probablement pas que ces deux compères se mueraient en organisateurs et lui rappelleraient sa parole trop légèrement donnée.

Ces introductions ont été suivies de deux ateliers, à choisir parmi les huit proposés dans quatre sessions parallèles ; parmi celles-ci, j'ai assisté à « Introduction to Digital Information Literacy » et à l'excellent « Social Media for Scientific Research » de nos collègues genevois de la HEG René Schneider et Jasmin Hügi.

L'ensemble des participants s'est ensuite réuni dans l'Amphimax afin de préparer le programme du lendemain. Seize créneaux ont été prévus, toujours avec des sessions parallèles. Les propositions émises par les participants sont listées sur un tableau noir, avec une craie qui grince horriblement lorsqu'on la tient mal. Le contraste est plutôt cocasse alors même qu'on parle de technologie et qu'on utilise PiratePad [16] dans les ateliers sur nos ordinateurs portables.

[15] <http://www.infoclio.ch/>, <http://www.hist.net/> et http://blog.ahc-ch.ch/?page_id=248&lang=fr

[16] PiratePad (<http://piratepad.net>) est un logiciel collaboratif, en ligne, gratuit, qui fonctionne extrêmement bien pour rédiger des documents à plusieurs de manière instantanée. Au début d'un atelier par exemple, une personne crée un document sur

Une fois la liste dressée, chacun à la file vient mettre une coche en regard des propositions qui l'intéressent le plus. Ce vote avec les pieds et la main permet de remplir la grille du programme en décalant les ateliers les plus populaires.

Ce n'est qu'à ce moment que les organisateurs du THATCamp peuvent respirer et estimer que leur défi est réussi : le programme pour le deuxième jour est organisé ! Pour fêter dignement cela, nous sommes invités à l'Hôtel de la Paix pour un apéritif dinatoire et de riches échanges informels.

Deuxième jour

Les propositions retenues la veille ont entre autres les sujets suivants :

- Digital Texts
- New Forms of Publication
- Historical Source Criticism
- Collaborative Research Practice / Platforms
- How's changing the writing of history

L'atelier de Mills Kelly sur l'avenir des nouveaux diplômés à l'ère numérique (What is the future for today Graduate Students in Digital Humanities) a retenu mon attention comme celle d'une bonne trentaine de participants. A peine avons-nous commencé la session, que nous assistons, médusés mais amusés, à un détournement d'atelier. En effet, Mareike König et Eva Pflanzeter lancent le mot d'ordre *Occupy Mills or Gendering Digital Humanities*. Elles partent du constat qu'une seule proposition d'atelier pour le samedi a été faite par une femme alors qu'elles composent près de 40% de l'assistance. Mills Kelly cède avec bonne humeur sa casquette d'animateur pour prendre celle de participant. Lorsqu'il devient clair que l'atelier va VRAIMENT changer de sujet et devenir *Women in Social Media*, il ne se trouve qu'un seul participant pour se lever et quitter la salle.

A mon avis, ce détournement pacifique est tout à fait emblématique de l'esprit qui doit prévaloir dans un THATCamp. Technologie et discussions, certes, mais surtout ouverture d'esprit et sens de l'à-propos qui permet de rebondir instantanément sur le moindre fait intéressant.

Conclusion

Quels sont les facteurs de réussite d'une telle non-conférence ? Comme nous l'avons vu, les questions de logistique et organisationnelles ne sont pas prioritaires (du moment qu'existe un bon réseau sans fil). Ce qui me semble le plus important relève entièrement de l'humain : réunir un groupe pas trop large (moins de 100 personnes) venant d'horizons divers et ayant des cursus variés, des statuts professionnels multiples, mais surtout, un goût partagé pour la technologie et les grandes questions

PiratePad et diffuse son code d'accès. Tous les autres participants peuvent s'y connecter, chacun recevant une couleur différente ainsi que la possibilité d'écrire, de corriger, d'effacer le contenu du document. Les modifications sont évidemment enregistrées et tracées automatiquement, et bien entendu réversibles.

que soulève cette dernière dans les sciences humaines et, par extension, dans la société en général.

- Quelle place pour les sciences humaines dans le monde universitaire actuel largement dominé par les nouvelles technologies ?
- Quelles méthodes élaborer pour trouver l'origine et vérifier l'authenticité des documents numériques ?
- Comment tracer/fixer l'évolution d'un document dont de nouvelles versions divergentes peuvent surgir à tout moment ?
- Quelles sources historiques devons-nous/allons-nous léguer à nos descendants ?
- Comment faire face à la masse d'informations et quels processus de tri, de certification, d'archivage, de diffusion mettre en place ?
- Devons-nous faire confiance à des entreprises privées pour assurer la collecte et la conservation des informations numériques ? Avons-nous les moyens de faire autrement ?

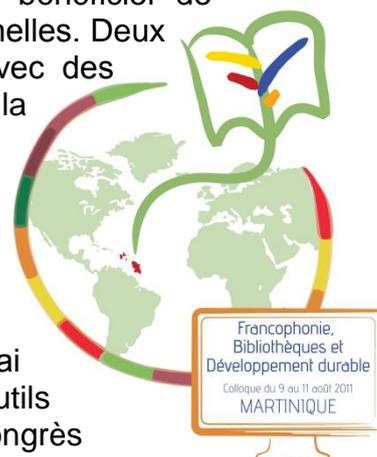
Ces questions ne sont pas nouvelles, mais elles prennent une couleur particulière maintenant qu'elles quittent la sphère des informaticiens et des spécialistes en information documentaire pour entrer dans l'espace de réflexion et de travail des sciences humaines. C'est une excellente nouvelle. Le recul manque toutefois pour tirer des conclusions définitives. Assurément, la démarche des THATCamp est tout à la fois salutaire et nécessaire à l'élaboration de réponses à ces interrogations essentielles. Il faut cependant espérer que nous arriverons à prendre de vitesse l'avalanche de données qui ne cesse de grossir et de gagner en ampleur afin de maîtriser son écoulement. Ou peut-être devons-nous simplement nous habituer à vivre et à œuvrer dans ce nouveau chaos informationnel dont nous n'aurons jamais la pleine mesure ?



NOUVELLES de l'Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes

Madeleine Duparc, secrétaire AIFBD

En août 2011, le 2^{ème} congrès de l'AIFBD s'est tenu à la Martinique. Avec 97 participants, dont 4 Suisses, ce congrès a été remarquable tant au niveau du contenu qu'au niveau de la qualité des échanges. Nous avons pu bénéficier de communications riches d'expériences humaines et professionnelles. Deux initiatives (Burkina Faso et Haïti) nous ont démontré qu'avec des moyens très limités, il est possible de servir la cause de la lecture. Valérie Bressoud-Guérin de la médiathèque Valais nous a présenté « BiblioValais excellence », Danielle Mincio « L'ARCHE : centre de traitement et de formation mobile pour la remise en état des documents d'Haïti », j'ai été moi-même intervenante dans une Table Ronde « Enjeux et perspectives des professionnels de la documentation scolaire : un métier durable dans la société numérique ». J'ai assumé en outre la modération de la session « Nouveaux outils pour les professionnels francophones ». Les actes de ce congrès de la Martinique paraîtront dans le courant du printemps.



Suite aux élections du printemps 2011, le conseil d'administration s'est renouvelé et les charges ont été réparties : Réjean Savard (Canada, président), Charles Kamden Poeghela (Cameroun, vice-président), Mireille Lamouroux (France, vice-présidente), Jacques Hellemans (Belgique, trésorier), Madeleine Duparc (Suisse, secrétaire), Cécile Coulibally (Côte d'Ivoire, programme Vice-versa), Marwa El Sahn (Egypte, communication et relations avec les membres). Les élections ont été organisées par la Suisse et je remercie tous les membres qui ont pris la peine de voter. J'ai particulièrement apprécié la collaboration de Katalin Haymoz qui a contrôlé toute l'opération avec une vigilance remarquable. Danielle Mincio, Pierre Boillat et Pedro Nari furent des scrutateurs attentifs. A tous, j'adresse mes plus vifs remerciements.

Comme d'habitude, l'AIFBD a assumé nombre de traductions pour le congrès annuel de l'IFLA et vient de mettre en place un programme d'échanges professionnels « Vice-versa » qui devrait intéresser nombre de nos jeunes collègues. La généreuse subvention accordée par la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS) nous a permis cette année d'assumer la participation de 4 collègues du sud, je réitère nos remerciements à la ville de Genève ainsi qu'à l'AGBD pour son rôle d'intermédiaire dans cette opération. Aujourd'hui, et après la défection de l'OIF, le comité se préoccupe de trouver de nouveaux financements et d'encourager de nouvelles adhésions pour se donner les moyens de ses ambitions. Si vous avez des idées elles seront les bienvenues !

L'article 3 des statuts décrit les objectifs de notre association, il serait trop long de les transcrire ici. En substance il s'agit de renforcer la présence des francophones et du français au sein des instances internationales par des actions surtout en direction des pays du sud moins gâtés que nous. Pour les statuts, pour le programme Vice-versa, pour le plan stratégique, pour la liste de discussion Bibliodoc, vous trouverez d'autres renseignements et notre plan stratégique sur le site de l'AIFBD : <http://aifbd.org/>.

L'AVENIR DES BIBLIOTHEQUES DE LECTURE PUBLIQUE

Ariane Rezzonico

Haute Ecole de Gestion, Filière Information et Documentation

ariane.rezzonico@hesge.ch

Cet article sera également publié cette année dans « 250 ans : la bibliothèque hier, aujourd'hui et demain », un ouvrage édité par la Bibliothèque Publique d'Yverdon-les-Bains à l'occasion de son anniversaire. La bibliothèque a proposé de nombreuses activités en 2011 dont un atelier d'écriture en collaboration avec La Maison d'Ailleurs portant sur « les bibliothèques de demain, pour le meilleur ou pour le pire ? ». La publication sera librement disponible sur Internet.

Le thème des bibliothèques du futur a très souvent été traité dans la littérature de science-fiction ou dans le cinéma et il est intéressant de revenir sur des sujets récurrents, avant d'aborder des éléments liés à l'avenir des bibliothèques vu par des professionnels de l'information.



Une idée revient régulièrement en science-fiction, celle de la bibliothèque comme lieu unique réunissant toutes les connaissances. Ou alors, c'est une personne dotée de la capacité à posséder toute l'information et pouvoir répondre à toutes les questions. Parfois, c'est une machine qui stocke les informations du monde entier. Les fonds des bibliothèques sont eux aussi exceptionnels rassemblant des collections de rêves, des biographies complètes de l'humanité ou encore des cerveaux conservés dans des cuves ! Souvent ces collections sont organisées de manière anarchique, les classements sont incompréhensibles et il faut trouver son chemin dans des labyrinthes ou encore escalader des

étagères inaccessibles. Le cinéma nous présente des bibliothécaires et des documents sous forme d'hologrammes. La peur de la perte de toute cette connaissance lors d'une panne informatique est souvent évoquée. Cette crainte reste d'ailleurs très forte aujourd'hui et Enki Bilal l'exprime dans ses propos « *Imaginez un énorme bug dans un monde où il n'y aurait plus que des bibliothèques numérisées : tous les livres disparaîtraient d'un coup* » [17].

Quant aux professionnels de l'information, ils s'interrogeaient déjà à la fin du 19^e siècle sur le rôle social des bibliothèques, ils imaginaient des moyens de les connecter à

[17] BILAL Enki, *Le Monde*, 28.10.2011 (Forum le Mans, Où est passé le temps?)

travers des réseaux câblés ou encore proposaient la création de machines lisant des livres.

Que nous réserve l'avenir ? Que peut-on prédire dans une société où les développements technologiques s'accroissent, quand la crise engendre la fermeture de nombreuses bibliothèques [18], que les comportements des usagers évoluent et que, dans l'esprit du public, Google permet de répondre à tout...ou presque ?

Les tendances que l'on observe déjà dans les bibliothèques nord-américaines ou de l'Europe du Nord nous indiquent des pistes. Celles-ci proposent des lieux physiques et virtuels, permettant de se former, de partager, de jouer, de créer et d'échanger. Une visite sur la page d'accueil de la New York Public Library l'illustre parfaitement dans ses trois rubriques : Discover – Get inspired - Connect.

Un lieu de partage, d'apprentissage et de création

La bibliothèque publique est déjà un point d'accès pour toutes sortes d'informations ou d'activités à caractère social mais il est important de l'ancrer encore plus dans la ville et dans les différentes communautés. Que ce soit en collaboration avec d'autres acteurs locaux ou non, l'utilisateur doit considérer la bibliothèque comme un lieu où l'on peut l'aider à rédiger un CV, s'orienter dans la vie locale, apprendre à contrôler son identité virtuelle ou choisir une liseuse ou une tablette numérique. Les bibliothèques du futur auront toutes une même constante dans la proposition des espaces : multimedia, formation, production, lieu de rencontres.

Un point d'accès physique et virtuel

Mises à part certaines bibliothèques publiques ayant des fonctions patrimoniales, nous sommes actuellement dans une logique de flux plutôt que de stock et de conservation. La médiation est à la fois physique et numérique et les besoins des publics des nouvelles générations doivent être intégrés dans les réflexions sur les modes d'accès à l'information. En effet, on observe des usagers qui souhaitent partager, créer, diffuser des contenus mais aussi jouer ou participer à des événements. La ludification (gamification) dans les bibliothèques va probablement se développer en permettant une approche ludique d'une activité d'apprentissage ou la réunion d'utilisateurs autour d'un jeu collectif à l'image de ce que proposent la New York Public Library ou la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.



Une bibliothèque « dans sa poche »

La Bibliothèque publique devra impérativement offrir du contenu sur tous les supports mobiles, tablettes numériques, smartphones, et surtout suivre attentivement l'évolution

[18] MARGARON, Claire, L'avenir des bibliothèques britanniques : entre volontariat et privatisation. In : *Enssibrèves* [en ligne]. 27 janvier 2012
<http://www.enssib.fr/breves/2012/01/27/l-avenir-des-bibliotheques-britanniques-entre-volontariat-et-privatisation> (consulté le 1er février 2012)

des technologies pour accompagner les usagers dans leurs choix. Les statistiques nous montrent un accroissement de l'accès à l'information via une application mobile à tel point que l'achat de smartphones, tablettes numériques, etc. va dépasser celui des pc aux Etats-Unis en 2014 (Forrester Research). La manière d'accéder à l'information au moyen d'appareils tactiles va bouleverser les usages et l'accès à l'information. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder la vidéo produite par Microsoft [19] « Productivity Future Vision» pour se faire une idée de l'avenir. Les nouveaux iPhone 4s dotés de la recherche vocale SIRI participent à cette évolution et les concepteurs d'interfaces pour les catalogues de bibliothèques y trouveront certainement une source d'inspiration...

En conclusion, on peut visiter le site de la future Bibliothèque centrale d'Helsinki [20] qui associe ses futurs usagers à son ouverture en 2017 en leur demandant de lui faire part de leurs rêves ! En voici quelques-uns :

« *A free place to work and meet people in relaxed atmosphere. Like a cosy living room but in the centre of the city* ».

« *Please, surprise me ! I want to experience something I could never expect in a library* »

« *At least part of the building should be open 24/24 (...)* »

« *Inviting, secure, non-commercial space. I want to feel I'm welcome !* »

Références

LEITO, C. Libraries : Information And Knowledge Spaces. *Huffington Post* [en ligne]. Nov. 2011.

<http://www.huffingtonpost.com/carla-leitao/> (consulté le 25.01.2012)

ROBERT, T. La ludification au service des bibliothèques *Ludicité* [en ligne]. 2 août 2011. <http://www.ludicite.ca/> (consulté le 1.02.2012)

TESSIER, M. Les bibliothèques imaginaires. *Solaris* [en ligne]. n° 138, été 2001 <http://pages.infinit.net/noxoculi/nox.html> (consulté le 25.01.2012)

TESSIER, M. Les bibliothèques du futur en science-fiction. *Argus* [en ligne]. Volume 40, n° 1, août 2011. <http://revueargus.qc.ca/index.php/2011/09/02/les-bibliotheques-du-futur-en-science-fiction/> (consulté le 25.01.2012)

FRIEDRICH, R., PETERSON, M. KOSTER, A. The Rise of Generation C. *Strategy + Business* [en ligne], issue 62, spring 2011. <http://www.strategy-business.com/article/11110?qko=64e54> (consulté le 25.01.2012)

KEISER, B.E. Library of the future. *The Searcher*, [en ligne], oct. 2010 <http://www.infotoday.com/searcher/default.asp> (consulté le 25.01.2012)

Crédits images

1 : *Minority Report* [film]. Réalisé par Steven Spielberg. USA : Twentieth Century Fox, 2002.

2 : Application mobile des Bibliothèques Municipales de la Ville de Genève

[19] Microsoft. Productivity Future Vision [en ligne]. 3.11.2011

<http://www.microsoft.com/fr-fr/showcase/details.aspx?uuid=6705ceac-2a02-4fb1-bf33-838aec5d36f1> (consulté le 1.02.2012)

[20] Helsinki Central Library 2017 [en ligne]. <http://keskustakirjasto.fi/en/> (consulté le 1.02.2012)

« L'OBJET LIVRE EST MORT. Dans 5 ans il aura disparu. »

C.A. Danthe

Message posté sur Swiss Lib le 3 octobre 2011

Cette citation, mise en « sujet » de mon mail, de Negroponte (l'initiateur de l'ordinateur à 100 US\$) faite lors d'une conférence à l'été 2010 m'est revenue en mémoire lorsque j'ai vu circuler à quelques mois d'intervalle dans certains forums de spécialistes de la documentation, et sur Twitter, une vidéo présentant l'objet révolutionnaire qu'était, je vous le donne en mille le... livre [21].

Il semblerait que pas mal de membres dans notre communauté se soient délectés de cette sympathique et anachronique présentation. Enfin nous allons faire un beau pied de nez face à cette furia du tout numérique.

Je suis un pendulaire et dois vous avouer que quand je vois quelqu'un lire un « livre » dans le train, je ne peux m'empêcher intérieurement de me dire : « puis-je vous prendre en photo ? » ceci afin de montrer dans un futur proche comment certains êtres humains de notre planète consommaient encore des contenus au début du 21^{ème} siècle.

Ne nous voilons pas la face. Le livre est un objet élitaire, cher, peu pratique et encombrant. Il est compliqué à produire, commander, livrer, stocker et à mettre à disposition, bref une vraie calamité de la chaîne documentaire ! En plus, cadeau bonus, il lui arrive d'être épuisé...

Il semblerait que notre corporation soit prise d'une forme de fétichisme pour le livre, qu'il serait intéressant de confier à l'analyse d'un psychologue.

Loin de moi l'idée de vouloir faire la guerre au livre, il est certain que celui-ci a encore de beaux jours devant lui, mais à mon avis restera dans un futur plus ou moins proche un marché de niche réservé à quelques amateurs de beaux... objets ou alors d'objets de consommation bas de gamme (livre de poche). Il est clair qu'il est plus prestigieux de déguster sa lecture de Proust dans la collection de la Pléiade (même si la police de caractère reste illisible...) que derrière un écran numérique fut-il Retina...

Pour celles et ceux de vous qui se sont rendus dans certains pays du Tiers-monde, j'imagine que vous avez tous comme moi été halluciné par le prix d'un livre....on arrive parfois facilement à 30% d'un salaire minimum.

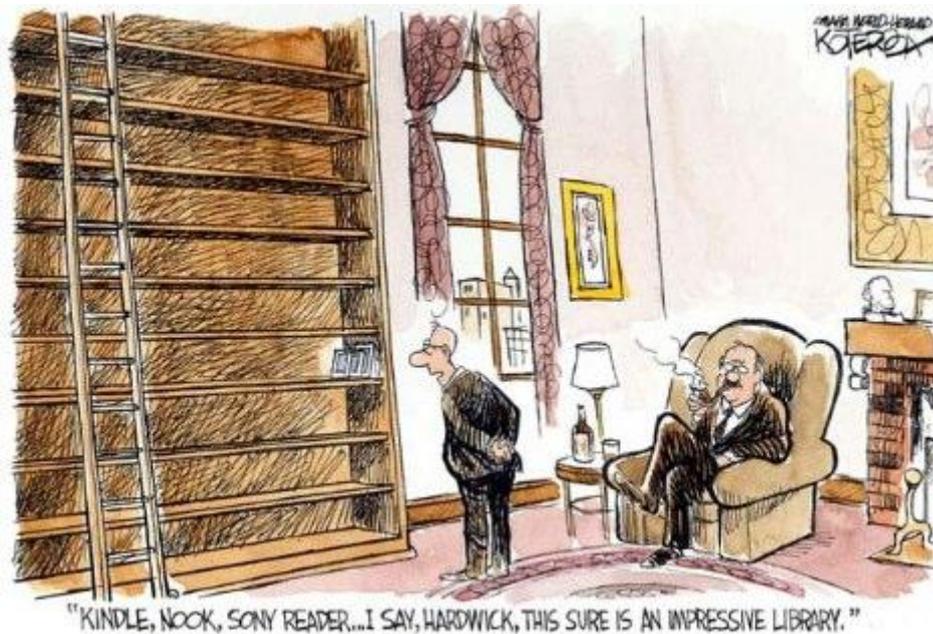
Allez demander à une famille de classe moyenne brésilienne, le prix astronomique qu'elle se doit de régler à chaque rentrée scolaire pour le prix des précieux livres scolaires... un véritable racket étatique !

[21] Pour celles et ceux qui auraient manqués ces vidéos : Negroponte : <http://www.ebouquin.fr/2010/11/08/negroponte-le-livre-est-mort-dans-5-ans-il-aura-disparu/> Le livre: http://www.youtube.com/watch?v=Q_ual28LGJk&feature=player_embedded

Alors comme le disait Negro Ponte :

« L'objet livre est mort. Dans 5 ans il aura disparu. »

J'aurais presque envie d'ajouter : « et c'est tant mieux. ».



La montée du numérique...

Quelque mois après cette intervention, que puis-je ajouter ?

Dans cette intervention, j'aimerais rappeler que je n'ai fait que citer la phrase de Negro Ponte, à aucun moment je ne me suis présenté en tant que Nostradamus hypothéquant sur une mort proche du livre. Ce qui m'intéresse dans ce débat, ce n'est pas vraiment de savoir si le livre va mourir, quand et comment. Il est à mon avis quelque peu vain de vouloir opposer le digital à l'imprimé. Ils se complètent d'une certaine manière et ont certainement de belles années de cohabitation devant eux.

Les premières liseuses « commerciales » (et non pas expérimentales) sont apparues aux environs des années 2007, quatre ans après on se rend compte qu'Amazon a vendu en 2011 plus d'e-book que de livres. Il est tout de même hallucinant de voir la rapidité avec laquelle les consommateurs surtout nord-américains ont facilement adopté ces nouvelles façons de consommer du contenu.

Dans les années à venir, ce qui est sûr c'est que la consommation de contenu numérique de toutes sortes va augmenter. Et ce n'est pas en geignant ou en jouant les nostalgiques que l'on va se permettre de se projeter vers de nouvelles initiatives. La vaste palette de nos métiers devrait plutôt prendre le train en marche et non pas ruminer sur un passé glorieux.

D'un point de vue ergonomique il est évident que les liseuses n'en sont qu'à leur préhistoire et qu'en l'état elles ne sont efficaces que dans un contexte purement textuel. Par contre au niveau accessibilité elles ouvrent des perspectives extraordinaires pour

tous les délivreurs de contenu, et en premier chef les bibliothèques. Bien sûr il ne faut pas jouer les « bisounours », si nous voulons augmenter nos offres numériques, nous aurons à négocier avec des compagnies plus intéressées par la valeur de leurs entreprises que par la pérennité de l'offre culturelle, mais ce n'est pas à mon avis en beuglant et en tombant sur des clichés de gauche moribonds sur les grandes multinationales que nous allons faire avancer le « schmilblick ».

Pour ce qui est de l'utilisateur, habitué à la rapidité d'accès, habitué à avoir accès au contenu et non pas à des références de contenu, il est clair que le digital est l'allié absolu et surtout l'allié qu'il côtoie quotidiennement. A l'heure des « smartphones » et autres tablettes, nous devons nous habituer aux habitudes de nos usagers et non pas l'inverse... !

De ce point de vue nous devons déjà nous positionner dans la phase post-web qui commence à pointer le bout de son nez... :

« **Le web est mort, longue vie à Internet** » (célèbre article du rédacteur en chef de Wired Chris Andersen [22]), le temps est venu de focaliser nos énergies sur les applications (les « apps ») qui révolutionneront les usages et qui relégueront le web à l'ère de préhistoire de l'internet.

Une chance pour les bibliothèques...

Paradoxalement, le déclin du livre et la montée du numérique me paraissent être une chance plus qu'un handicap pour les bibliothèques. En multipliant l'offre numérique, en étant forcé d'augmenter la technicité du profil de nos professions, inévitablement nous allons être perçus comme un grand allié dans le tout numérique qui nous entoure. Par un effet domino, les bibliothèques commenceront à être perçues comme un haut lieu de contenu de qualité et à la pointe de la technologie. Nous allons être promus comme un espace vert informationnel à la pointe des derniers développements technologiques. Par un autre effet domino, le profil de notre profession arrivera à dépasser l'image surannée qui l'entoure.

Bibliothèques, oui ! Bibliothécaires, non !

A cet égard, en rebondissant sur un article de la précédente livraison de « Hors Texte » si j'abonde dans le sens de Michel Gorin concernant la pérennité du mot bibliothèque et l'importance de ne pas sombrer dans le modisme concernant cette appellation, je crois au contraire que l'appellation de bibliothécaire est funeste pour notre profession, même si je sais que cette appellation ne figure plus sur de nombreux diplômes.

A quel directeur/trice de PME viendrait l'idée saugrenue d'engager un/une bibliothécaire ? Dans ma carrière professionnelle, j'ai côtoyé de nombreux groupes d'intérêts, de communautés de pratiques pérorant sur le knowledge management, la gestion de connaissance, la gestion de l'information, tout ceci sans que de nombreux participants aient le moindre background dans les métiers de l'information.

[22] http://www.wired.com/magazine/2010/08/ff_webrip/all/1

Comme l'expliquent si bien les linguistes, les mots ont une histoire, une connotation, une charge, ce n'est pas la même chose de dire : ma voiture ou ma bagnole. Cela n'a pas la même connotation et le même prestige d'être knowledge manager, information manager, record manager, gestionnaire d'information qu'archiviste ou bibliothécaire.



Le temps de la séduction

A cet égard, je ne peux que me réjouir de voir le souci de notre profession qui commence à comprendre qu'il faut apprendre à se promouvoir, se mettre en valeur, en un mot se... vendre !

La percée ces dernières années des réseaux sociaux a fait comprendre à de nombreuses bibliothèques qu'il était temps de faire un véritable « coming out » et qu'il n'était pas vulgaire de se montrer, de se mettre en valeur, de communiquer, en un moment comme en mille, dans ce monde d'image et d'apparence : **de SEDUIRE.**

Oui, j'en suis convaincu, l'heure de la SEDUCTION est venue et elle sera capitale pour l'avenir des bibliothèques.

SCOAP³ : un pas de plus vers le libre accès en physique des particules

Anne Gentil-Beccot

En 2012, on ne présente plus SCOAP³ [23] (Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics), l'initiative qui vise à convertir en libre accès l'ensemble des articles publiés en physique des hautes énergies. Ce projet, initié par le CERN [24] est une première mondiale, puisqu'il vise à convertir toute la littérature d'une même discipline en libre accès. Bien sûr, la physique des particules est depuis de nombreuses années déjà fortement liée à ce mouvement, puisque les physiciens des particules ont fait du libre accès avant l'heure en développant la communication par prépublications, pour diffuser de la façon la plus rapide possible les résultats de leur recherche [25]. Aujourd'hui, les physiciens expérimentalistes qui travaillent sur le LHC (Large Hadron Collider, l'accélérateur de particules du CERN) publient leurs résultats en libre accès, grâce à des accords avec les principaux éditeurs [26]. Avec une initiative comme SCOAP³, le libre accès aux articles publiés pourra être étendu à l'ensemble de la discipline.

Le modèle SCOAP³, en quelques mots

Grâce à arXiv [27], presque tous les articles produits dans le domaine de la physique des particules sont disponibles en ligne bien avant leur publication dans les journaux, et sont donc découverts (et même cités) par les lecteurs avant qu'ils ne soient rendus disponibles sur les sites web des éditeurs [28]. Dans ce contexte les journaux scientifiques n'ont donc plus la fonction de distribution de l'information. Ils continuent cependant à jouer un rôle vital pour la communauté scientifique puisqu'ils assurent la révision par les pairs et sont ainsi les garants de la qualité scientifique des articles publiés. Mais n'étant plus nécessaires pour la découverte de l'information, ils sont dans une situation risquée, ils peuvent en effet être annulés par les bibliothèques qui n'ont plus un budget suffisant, une telle annulation ne créant pas de manque pour les utilisateurs puisqu'ils peuvent lire les mêmes articles sur arXiv.

[23] Site officiel de SCOAP³ <<http://scoap3.org>> Page consultée le 02-03-2012

[24] Site officiel du CERN <<http://cern.ch>> Page consultée le 02-03-2012

[25] L. Goldschmidt-Clermont, Communication Patterns in High-Energy Physics, High Energy Physics Libraries Webzine, 6 (2002) <<http://library.cern.ch/HEPLW/6/papers/1/>> Page consultée le 02-03-2012

[26] A new era of scientific research, site web de SCOAP³, 10-04-2010 <<http://scoap3.org/news/news75.html>> Page consultée le 02-03-2012

[27] Site officiel de arXiv <<http://arxiv.org/>> Page consultée le 02-03-2012

[28] A. Gentil-Beccot et al, Citing and Reading Behaviours in High-Energy Physics : How a Community Stopped Worrying about Journals and Learned to Love Repositories, *Scientometrics*, 84 (2010) 345-355

C'est pourquoi le financement des journaux ne doit plus se faire par le paiement de l'accès à l'information, mais par le paiement du vrai service qu'ils assurent, la validation par les pairs. C'est sur ce principe simple que repose le modèle SCOAP³ [29].

Dans ce modèle innovant, l'ensemble des institutions qui utilisent et produisent de l'information en physique des particules se réunissent au sein d'un consortium pour financer la publication scientifique en amont, afin qu'elle soit, une fois publiée, disponible en libre accès pour tous.

Le budget annuel estimé pour publier l'ensemble de la littérature en physique des particules est d'environ 10 millions d'euros, la contribution de chacun des pays partenaires est calculée proportionnellement à sa production scientifique [30]. Chaque partenaire ajoute 10% à sa contribution pour que les pays qui n'ont pas les ressources nécessaires puissent aussi participer. Le financement se fait grâce à la redirection de l'argent des abonnements vers SCOAP³.

SCOAP³ aujourd'hui et demain

Depuis le début du projet, le défi le plus important est de rassembler l'ensemble de la communauté. C'est, en effet, la clé du succès de ce modèle. La collecte des promesses de participation a commencé en 2007, et aujourd'hui, 28 pays en Europe, Afrique, Asie, Océanie et Amérique soutiennent SCOAP³, ce qui représente plus de 80% du budget [31]. CHIPP, l'Institut Suisse pour la Physique des Particules a signé en 2008 déjà pour la Suisse [32]. Des discussions sont encore en cours avec plusieurs pays.

Le 6 avril 2011, les différents partenaires se sont réunis en présence des principaux éditeurs et ont décidé de faire avancer le projet d'un pas de plus dans le projet, il a en effet été décidé de lancer le processus d'appel d'offre vers les éditeurs. Une équipe d'experts, représentant les partenaires de SCOAP³, a été mise en place pour faire dans un premier temps une étude de marché destinée à l'ensemble des éditeurs qui publient des articles en physique des particules. Cette étude de marché visait à comprendre si les éditeurs étaient prêts à vendre, en tant que service à part entière, la révision par les pairs, plutôt que les abonnements. Celle-ci a été lancée en octobre 2011. Cela a été un grand succès puisque la plupart des éditeurs ont répondu positivement [33] aux deux

[29] S. Bianco et al., Report of the SCOAP³ Working Party, ISBN 978-92-9083- 292-8 <<http://scoap3.org/files/Scoap3WPReport.pdf>> Page consultée le 02-03-2012

[30] Répartition des contributions à SCOAP³ par pays <<http://www.scoap3.org/share.html>> Page consultée le 02-03-2012

[31] Les partenaires des SCOAP³ <<http://www.scoap3.org/whoisscoap3.html>> Page consultée le 02-03-2012

[32] Switzerland joins SCOAP3, site web de SCOAP³, 10-11-2008 <<http://www.scoap3.org/news/news51.html>> Page consultée le 02-03-2012

[33] Liste non exhaustive des éditeurs qui ont répondu positivement à l'étude de marché : American Physical Society, Elsevier, Europhysics Letters Association, Hindawi Publishing Corporation, Jagiellonian University, Nature Publishing Group, The Physical Society of Japan/Oxford University Press, SIGMA, SISSA, Societa Italiana di Fisica, Springer, World Scientific.

grands principes fondateurs de SCOAP³ [34] : le contenu financé par SCOAP³ sera rendu disponible en libre accès de façon perpétuelle sous des licences permettant la réutilisation et les coûts des abonnements seront supprimés ou réduits proportionnellement pour permettre aux bibliothèques de rediriger les fonds des abonnements vers SCOAP³.

L'appel d'offre en tant que tel est actuellement en cours de préparation, il vise à demander aux éditeurs les conditions réelles de contrat pour la publication en libre accès des articles en physique des particules.

La prochaine grande étape est donc le lancement de l'appel d'offre auprès des éditeurs dans les prochaines semaines. Suite à la réception des réponses des éditeurs, il sera alors possible d'envisager l'implémentation de l'initiative en janvier 2013, dans la mesure bien sûr où l'enveloppe budgétaire estimée s'avère cohérente.

Conclusion

SCOAP³ vise à adapter le modèle de financement des journaux en physique des hautes énergies pour le rendre plus pérenne et lui apporter d'avantage de transparence et de maîtrise des coûts. La communauté financera alors ouvertement le service correspondant à la vraie valeur ajoutée apportée par les journaux - la révision par les pairs. Et les utilisateurs bénéficieront d'un accès illimité à l'information scientifique de qualité et publiée sous des licences permettant la réutilisation.

Avant de décoller, SCOAP³ doit encore relever d'importants défis, mais depuis 2007 beaucoup de chemin a déjà été fait : plus d'une centaine de partenaires ainsi que la plupart des grands éditeurs ont montré leur soutien à l'initiative. Et il est certain que, même si le projet a encore des étapes à franchir, il aura un impact sur l'évolution de l'édition scientifique en physique des particules et très probablement pour d'autres disciplines aussi.



[34] Major step in the SCOAP3 tendering process, site web de SCOAP³, 20-01-2012 <<http://www.scoap3.org/news/news89.htm>> Page consultée le 02-03-2012

BASES DE DONNÉES EN SCIENCES HUMAINES ET BIBLIOTHÈQUES

Nicolas Bugnon, nicolas.bugnon@unil.ch
Daniela Vaj, daniela.vaj@unil.ch

S'adapter à l'évolution des pratiques informationnelles de la société, voilà une tâche essentielle à laquelle s'attèlent aujourd'hui les bibliothécaires, documentalistes, archivistes et autres organisateurs d'information. Dans cette tâche, les professionnels doivent voir large, car cette évolution touche aux pratiques, mais aussi aux outils qui les accompagnent. La prolifération des bases de données de petite taille, liée à la relative facilité avec laquelle elles peuvent aujourd'hui être construites, soulève des questions sur les enjeux de ces outils.

Dans cet article, nous aimerions aborder ce sujet et ses implications dans les facultés de sciences humaines des universités suisses, des lieux où un énorme savoir est créé chaque jour. Nous présenterons quelques exemples de bases de données qui nous permettront d'appréhender les possibilités et les perspectives ouvertes par de tels outils. Les compétences en la matière des professionnels de l'information seront également discutées, ainsi que le rôle des bibliothèques dans ce phénomène en pleine expansion.

Une équipe de recherche de l'Université de Lausanne, dirigée par le professeur Claude Reichler, spécialiste de la littérature de voyage en Suisse, et à laquelle participent les soussignés, a lancé en 2005 le projet *Viaticalpes*. Cette recherche financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique se concentre sur les illustrations des récits de voyages dans les Alpes [35]. Dans le cadre de ce projet a été conçue une base de données dénommée *Viatimages*, qui en constitue le socle technique. Accessible à l'adresse <http://www.unil.ch/viatimages>, la base recense, décrit et présente des images de la Suisse illustrant des récits de voyage, publiés entre la Renaissance et le XIXe siècle, choisis parmi les collections anciennes de six grandes bibliothèques patrimoniales partenaires du projet : la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, la Bibliothèque de Genève, la Médiathèque Valais, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, la Bibliothèque nationale suisse et la Burgerbibliothek Bern. En effet, si ces livres sont répertoriés dans les catalogues de ces institutions, les images qui les illustrent ne sont pas indexées à l'unité. L'équipe *Viaticalpes* a donc décidé de créer une base de données spécialisée dans le traitement documentaire des illustrations viatiques. Mais *Viatimages* offre des fonctionnalités qui vont au delà du simple catalogage et de l'indexation des images, car elle répond aux besoins plus spécifiques de la recherche scientifique interdisciplinaire, en l'occurrence littéraire, historique, esthétique et géographique. Le projet *Viaticalpes* se propose d'étudier la relation entre représentations textuelles et iconiques. Pour cette raison, la base de

[35] <http://www.unil.ch/viaticalpes> (consulté le 23.02.2012)

données permet d'associer à chaque image les passages textuels qui la décrivent tandis que les livres numérisés sont accessibles via liens hypertexte. Elle intègre également des informations biographiques sur les acteurs de cette production éditoriale (dessinateurs, peintres, graveurs, auteurs, voyageurs, éditeurs, imprimeurs). De plus, elle prévoit d'appliquer à chaque image une indexation géographique par éléments géophysiques (cours d'eau, montagnes, glaciers,...) et géopolitiques (états, cantons, localités,...) grâce à un thésaurus multilingue (français, allemand, italien et anglais) qui a été construit ad hoc pour ce type de sources. Un module spécifique offre enfin la possibilité de géolocaliser chaque image et de l'afficher sur une carte interactive, ainsi que l'exportation d'images ou d'itinéraires choisis dans *Google Earth*.

Grindelwald. (Canton Bern.)
Grindelwald. (Canton de Berne.)

Illustrateurs:
[Bartlett, William Henry](#) (1809-1854), Dessinateur
[Adlard, H.](#), Graveur

Ouvrage source:
[Beattie, William, de Baucelas, L.](#)
[La Suisse pittoresque : ornée de vues dessinées spécialement pour cet ouvrage](#), 1836, 107 illustrations
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, cote: BCUL 2C 1411/1-2 +1



GRINDELWALD.
H. Adlard del.

Détails Carte



Document: T.II, p.85, ligne 11 - p.89, ligne 2
Page 1/6

Lire le livre en ligne: [volume 1](#), [volume 2](#)
[PAGE SUIVANTE >](#) [ZOOM IN](#) | [ZOOM OUT](#)

GRINDELWALD. 85

correspondent aux parties creuses, de manière que chacune d'elles reprendrait sa première position, si la montagne venait à se refermer. Les torrens qui coulent des deux côtés correspondent également entre eux; leur cours est interrompu seulement par suite de la séparation qui a eu lieu, et se réunirait si les montagnes se rapprochaient: au lieu de former alors des cascades, ils

Figure 1 : une fiche de la base Viatimages contenant image, métadonnées, texte primaire et carte interactive.

Les projets de bases de données documentaires abondent dans le monde académique. En sciences humaines, par exemple, les équipes de recherche travaillent pour la plupart sur des corpus de sources variées, que ce soit des textes pour les littéraires, des documents d'archives pour les historiens, des images, des plans, des objets, des partitions, des films, pour les historiens de l'art, les archéologues, les ethnologues, les musicologues, etc. Les chercheurs suivent évidemment l'évolution technologique

pouvant servir à leur discipline et créent souvent des bases de données pour supporter leur domaine de recherche.

A la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, des réunions internes ont révélé que plusieurs projets de ce type étaient en cours de réalisation. Une équipe d'historiens et d'historiens de l'art du Centre des sciences historiques de la culture (SHC) a pu réaliser la numérisation et la description des planches contact du photographe bernois Hans Steiner, détenues par le musée de l'Elysée, représentant 70'000 clichés. La base de données résultante est également accessible en ligne [36] à tout un chacun. Un autre projet est conçu par la section d'histoire de l'art. Constituée à partir du fonds de diapositives de la section, *DILPS* [37] est une base de données recensant à ce jour 50'000 images. Elle n'est actuellement accessible que par mot de passe pour des raisons de droits d'auteurs. La base de données *Tiresias* [38], réalisée par l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, a quant à elle pour mission de sauvegarder la diathèque de l'institut réalisée au cours des décennies passées et comptant quelque 100'000 diapositives d'objets ou de sites archéologiques. A ce jour, près de 30'000 images y ont été intégrées et sont également accessibles uniquement par mot de passe. Enfin le Centre de documentation de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce (ESAG), dont le siège se trouve à l'Université de Lausanne, développe une base de données pour inventorier et rendre disponible au format numérique ses archives de fouilles, composées de dizaines de milliers de photographies, de collections numismatiques, de plans, de dessins, de films et de documents, fruits de plus de cinquante années de recherche sur le terrain [39].

L'Université de Lausanne n'est pas la seule à élaborer de tels projets. Nous avons connaissance du cas de l'Université de Berne, qui réalise également plusieurs bases de données, notamment sur les collections de la Burgerbibliothek Bern. Dans le cadre d'un projet sur l'œuvre d'Albrecht von Haller à l'occasion du jubilé, en 2008, des 300 ans de sa naissance, une base de données a été constituée afin de décrire sa correspondance. Aujourd'hui, plus de 17'000 lettres ont été indexées à la pièce par les chercheurs de l'université. De plus, toute une série de bases de données annexes a vu le jour, notamment pour cataloguer les 23'000 ouvrages de la bibliothèque personnelle du scientifique bernois détenue par la Burgerbibliothek. D'autres sujets d'étude sont également concernés, comme l'*Oekonomische Gesellschaft Bern*, dont les archives se trouvent également à la Burgerbibliothek et pour laquelle plusieurs milliers de pièces ont été décrites par les équipes de l'université [40].

[36] <http://steiner.unil.ch/fmi/iwp/cgi?-db=steiner&-loadframes>, plus d'info sur le projet : <http://www.unil.ch/unimedia/page35462.html> et <http://www.unil.ch/shc/page52285.html> (consultés le 23.02.2012)

[37] <http://www.unil.ch/lettres/page73150.html> (consulté le 23.02.2012)

[38] <http://www.unil.ch/iasa/page49892.html> (consulté le 23.02.2012)

[39] <http://www.unil.ch/esag/page29238.html> (consulté le 23.02.2012)

[40] <http://www.haller.unibe.ch/f/basededonnees.php> (consulté le 23.02.2012)

Tous ces projets nous paraissent d'un grand intérêt pour les bibliothèques et cela à plusieurs titres. Le gain en visibilité de leurs collections en est le plus flagrant. Les méthodes de présentation, les mises en relations entre collections, l'utilisation des nouvelles technologies et la profondeur de description sont autant d'exemples novateurs qui œuvrent au service du patrimoine traité. D'autre part, la publicité faite autour de ces projets sert merveilleusement les institutions détentrices des collections, cela grâce aux produits attractifs développés, mais aussi aux possibilités nouvelles que ces derniers offrent à la recherche scientifique, ainsi que par l'intermédiaire des publications produites par les chercheurs. Cette recherche scientifique effectuée sur les sources en question forme même en soi un point important à retenir puisqu'elle représente l'un des buts principaux de toute institution culturelle : l'utilisation de ses collections.

Cela dit, il ne faut pas oublier l'aspect financier. Tout ce travail effectué par des équipes universitaires est difficilement imaginable dans le cadre des tâches courantes des bibliothèques, puisque très souvent, les documents doivent être décrits au niveau de l'unité. La recherche académique a ses propres canaux de financements qui peuvent également servir aux institutions culturelles, à condition que le traitement documentaire ne soit qu'une étape de ces projets de plus grandes envergures destinés à l'étude des sources ainsi mises à disposition.

D'un autre point de vue, ces projets académiques ne sont pas seulement intéressants pour les institutions, mais également pour les professionnels de la gestion de l'information en tant que prestataires de service. En effet, la constitution de ces bases de données est le plus souvent effectuée par des personnes qui ne sont pas familières des problématiques que comportent de tels projets. La constitution d'ontologies, de règles de descriptions, de thésaurus, mais aussi la conception de la structure des bases de données, des fonctionnalités des interfaces, l'intégrité des données, le respect des normes documentaires sont des concepts qu'un chercheur en sciences humaines n'est pas tenu de connaître dans les moindres détails. Or ces problématiques représentent autant de compétences que les professionnels de l'information d'aujourd'hui devraient pouvoir faire valoir auprès des projets qui se développent. Il s'agit là d'un vrai créneau ouvert pour notre métier. Actuellement, les initiateurs de tels projets se tournent souvent vers des informaticiens, évidemment indispensables pour leur réalisation, mais qui n'ont pas non plus de connaissances approfondies des concepts cités plus haut. Ainsi, le résultat fait trop souvent fi de tout standard de description, des problèmes d'interopérabilité ou de la gestion des données à long terme. Ainsi, lors de la construction d'une base de données en sciences humaines, la médiation entre les informaticiens et les chercheurs devrait logiquement appartenir aux professionnels de la gestion de l'information ou en tout cas faire appel à leur expertise.

Finalement, ces projets touchent également les bibliothèques et les institutions d'archives d'une autre manière. Une fois réalisées, toutes ces bases de données et le savoir qu'elles contiennent sont déjà mises en péril par le simple fait qu'elles sont électroniques. Nous savons tous combien la problématique de l'archivage, ou simplement de la pérennisation électronique est complexe. Or, elle l'est encore plus

dans le sujet que nous traitons pour plusieurs raisons. Premièrement, tous ces projets académiques fonctionnent sur des financements temporaires soutenant leur création. Une fois un projet terminé, les chercheurs sont souvent contraints de partir faute de moyens. Ainsi l'existence même d'une base de données peut tomber dans l'oubli par le simple fait que plus personne n'est chargé d'en assurer la survie. Deuxièmement, contrairement à l'archivage de documents définitifs de type PDF, l'évolution technologique exige d'une base de données une certaine maintenance pour assurer son fonctionnement à moyen terme. La plupart des projets cités sont actuellement dans l'expectative, ne sachant pas ce qu'il va advenir de leurs bases, fruit d'années de travail fourni par des équipes de chercheurs.

N'est-il pas du devoir des bibliothèques et des institutions d'archives de prendre en charge la production du savoir universitaire ? Ces institutions assument depuis longtemps l'archivage des publications académiques papier sous la forme de revues et de monographies, notamment en passant par le dépôt légal. Les universités mettent également en place depuis quelques années des répertoires électroniques visant à archiver la production d'articles et de travaux électroniques, comme le projet *Serval* de l'Université de Lausanne [41] ou les *Archives ouvertes* de l'Université de Genève [42]. Par contre, aucune structure n'existe encore pour accueillir les bases de données créées dans les facultés, ou tout du moins les données qu'elles comportent. Quoiqu'il en soit, si cet élément soulève des problématiques complexes (quelle institution devrait s'en charger ? avec quels moyens ? sous quelle forme ? avec quelles techniques ?), il nous semble évident que les professionnels de l'information sont les mieux placés pour s'en charger, que ce soit via leurs institutions ou en qualité de prestataires de service auprès des facultés. Or, très souvent, les responsables des projets cités ne connaissent pas l'existence et les compétences des profils tels que « gestionnaire de l'information » ou « archiviste électronique ».

Depuis quelques années, la question des « humanités digitales » est au cœur des préoccupations de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). Pour se faire une idée de l'ampleur de la problématique décrite plus haut, elle a mandaté en 2008 le Schweizerisches Institut für Informationswissenschaft (SII) de la Hochschule für Technik und Wirtschaft de Coire (HTW Chur) afin de mener une enquête auprès des instituts, facultés et projets en sciences humaines des universités et autres établissements culturels suisses. Cette étude a permis de révéler l'existant en matière de données électroniques (y compris les simples fichiers) et les besoins en matière de pérennisation de ces dernières [43]. Sur 471 équipes interrogées, 149 ont répondu au questionnaire envoyé à travers toute la Suisse.

Tout d'abord, on y apprend que 20% des répondants avouent avoir déjà perdu des données par le passé. Ensuite, 58% indiquent qu'ils utilisent des bases de données relationnelles, ce qui démontre leur importance dans les sciences humaines. Par

[41] <http://www.unil.ch/serval> (consulté le 23.02.2012)

[42] <http://archive-ouverte.unige.ch> (consulté le 23.02.2012)

[43] Voir en bibliographie *Zimmermann 2009* et *Immenhauser 2009*.

contre, la création de telles bases de données reste minoritaire par rapport aux fichiers de type *Office*, mais représente au moins 1/3 des réponses (dont 24% par des technologies web). Ce chiffre constitue donc un minimum de cinquante projets de bases de données académiques en sciences humaines !

Sur le total des répondants, 49% disent créer des métadonnées sur leurs documents mais seulement 34% de ces derniers disent connaître les standards de description. En ce qui concerne la responsabilité de l'archivage des bases de données, elle est répartie entre des responsables de projets, des collaborateurs temporaires ou des prestataires externes, mais dans leur majorité, les répondants expriment une insatisfaction des conditions actuelles et expliquent notamment que les services responsables de l'informatique de leurs institutions n'ont aucune connaissance du sujet. Quoiqu'il en soit, 61% disent ne pas avoir de solution quant à la reprise future de leur réalisation ou que la question de l'archivage est encore ouverte.

On y découvre finalement le souhait nettement exprimé, et facilement compréhensible, d'un outil générique qui pourrait servir de canevas pour les multiples projets de base de données, afin de remplacer toutes les initiatives développant elles-mêmes leurs propres systèmes techniques.

Cette étude a été suivie de travaux de réflexion, menés notamment par les Archives fédérales, afin de concevoir une structure chargée de s'occuper de cette problématique. On trouvera plus d'information à ce sujet dans un bulletin de l'ASSH de 2010 [44]. Finalement, l'ASSH a consacré le dernier numéro de son bulletin à l'actualité des humanités digitales en Suisse et de leurs rapports avec le Web 2.0 [45]. Plusieurs projets et l'avancée des différentes réflexions y sont présentés.

En conclusion, il ressort des exemples illustrés plus haut, ainsi que des différentes publications de l'ASSH, qu'il existe dans le domaine des sciences humaines un besoin clair de compétences tant dans la conception des bases de données que dans la réflexion concernant leur pérennisation. Effectivement, il s'agit bel et bien de mettre en place et de gérer des systèmes d'information complexes, car ces bases de données ont des exigences pointues qui répondent aux spécialisations des chercheurs académiques. Elles nécessitent très souvent des fonctionnalités plus avancées que des catalogues de documents. Ainsi, les professionnels de l'information doivent développer les compétences nécessaires pour répondre à ces besoins, notamment en conception de schémas de bases de données relationnelles et en spécifications d'interfaces à l'intention des informaticiens.

Finalement, on retient également le formidable potentiel de synergies entre ces projets universitaires et les institutions comme les bibliothèques et les archives. Non seulement de tels partenariats profitent à l'ensemble des acteurs qui les concluent, mais également à la société en général, car ils permettent de mettre en lumière des collections à haute valeur culturelle restant trop souvent inexploitées faute de moyens.

[44] Voir en bibliographie *Sicherung 2010*.

[45] Voir en bibliographie *Dossier Digital Humanities 2012*.

Bibliographie

Archive ouverte UNIGE, site de « Université de Genève », Université de Genève, <http://archive-ouverte.unige.ch> (consulté le 23.02.2012).

Base de données, site de « Albrecht von Haller : chercheur, poète, médecin », Albrecht von Haller-Stiftung der Burgergemeinde Bern, des Historischen Instituts der Universität Bern, des Instituts für Medizingeschichte der Universität Bern, <http://www.haller.unibe.ch/f/basededonnees.php> (consulté le 23.02.2011).

Databases, site de « Swiss School of Archaeology in Greece », Université de Lausanne, <http://www.unil.ch/esag/page29202.html> (consulté le 23.02.2012).

DILPS / Histoire de l'art, site de « Faculté des lettres », Université de Lausanne, <http://www.unil.ch/lettres/page73150.html> (consulté le 23.02.2012).

Dossier Digital Humanities und Web 2.0, in « Bulletin », Académie suisse des sciences humaines et sociales, n°1, 2012, p. 26-57, http://www.sagw.ch/dms/sagw/bulletins_sagw/bulletins_2012/SAGWbulletin1-12/SAGWbulletin1-12.pdf (consulté le 23.02.2012).

Immenhauser Beat [et al.], *Digitale Infrastrukturinitiative für die Geisteswissenschaften: Bericht zuhanden des Staatssekretariats für Bildung und Forschung*, Académie suisse des sciences humaines et sociales, Berne, 2009, http://www.sagw.ch/dms/sagw/laufende_projekte/infrastrukturinitiative/Bericht_def/Bericht-def.pdf (consulté le 23.02.2012).

Infrastrukturinitiative in den GEWI, site de « Académie suisse des sciences humaines et sociales », ASSH, http://www.sagw.ch/fr/sagw/laufende_projekte/Infrastrukturinitiative.html (consulté le 23.02.2012).

Projet Hans Steiner, site de « Centre des sciences historiques de la culture », Université de Lausanne, <http://www.unil.ch/shc/page52285.html> (consulté le 23.02.2012).

Serval : serveur académique lausannois, site de « Université de Lausanne », Université de Lausanne, <http://www.unil.ch/serval> (consulté le 23.02.2012).

Sicherung der digitalen Informationsversorgung für die Geisteswissenschaften, in « Bulletin », Académie suisse des sciences humaines et sociales, n°4, 2010, p. 15-18, http://www.sagw.ch/dms/sagw/laufende_projekte/infrastrukturinitiative/bulletin4-10_s15-18-1/Digitale-Informationsversorgung.pdf (consulté le 23.02.2012).

Tirésias, site de « Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité », Université de Lausanne, <http://www.unil.ch/iasa/page49892.html> (consulté le 23.02.2012).

Viaticalpes, site de « Faculté des lettres », Université de Lausanne, <http://www.unil.ch/viaticalpes> (consulté le 23.02.2012).

Zimmermann Hans-Dieter, Pfister Joachim, *Auswertung der Umfrage : Bedarfsanalyse für ein Angebot „Digitale Langzeitarchivierung“ in den Geisteswissenschaften (data repository)*, Académie suisse des sciences humaines et sociales, Berne, 2009, http://www.sagw.ch/dms/sagw/laufende_projekte/infrastrukturinitiative/Auswertung/Auswertung.pdf (consulté le 23.02.2012).

LA TECHNOLOGIE ET LA MONDIALISATION AU SERVICE DE LA LECTURE

Anne Pillet



**Bibliothèque
Braille Romande
et livre parlé**

Association
pour le Bien
des Aveugles
et malvoyants

**Aimer lire et être handicapé de la vue, deux états
qui ne sont pas antinomiques !**

En 1824 Louis Braille invente « le Braille », en 1852 la France l'adopte officiellement comme système d'écriture et de lecture pour les aveugles et en 1952 il est enfin reconnu universellement.

En 1902 la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), appartenant à l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA), voit le jour à Genève. 20 titres sont alors proposés en prêt. Dès 1957, un secteur de livres parlés, prêtés sur bandes magnétiques, est ouvert.

A ce jour, la BBR offre à ses lecteurs 3'177 titres en braille et 5'300 titres audio (au standard Daisy). Et chaque année, pas moins de 178 nouveaux titres en braille et 468 titres audio sont ajoutés à la collection.

Mais, pour un vrai lecteur... est-ce réellement un choix suffisant lorsque l'on sait que :

- 67'278 nouveaux titres ont été publiés dans le commerce en 2010 (Centre National du Livre)
- un total de 60'000 titres sur supports adaptés est accessible aux personnes handicapées de la vue (Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes à Paris)

Ces deux dernières décennies, l'objectif des bibliothèques pour personnes empêchées de lire a donc été de trouver des solutions qui permettent non seulement d'accroître le nombre de documents accessibles à toute personne en situation de handicap, mais également d'en présenter le contenu sous une forme accessible à tous, aisée et performante.

Les recherches ont porté sur :

- l'accès au contenu des documents accessibles, soit la représentation et la structuration des contenus de manière à pouvoir s'y déplacer comme dans un livre noir (saut d'une partie à l'autre du texte, rapidement et sans lecture séquentielle)
- le partage des efforts de production de documents adaptés, soit l'échange et la mise en commun desdits documents
- l'accès à un plus grand choix de livres, soit, la localisation de tous les documents adaptés disponibles (catalogues sur Internet) et leur acheminement par des moyens rapides (transfert par téléchargement...)

Les grands changements qui ont permis de relever ces défis sont sans conteste l'arrivée des documents numériques, d'internet et l'adaptation des droits d'auteur.

L'ACCES AU CONTENU DES DOCUMENTS

Un texte est dit « accessible » s'il peut être utilisé par tout lecteur quel que soit son handicap.

D'une manière générale, « *un produit complètement accessible est un produit qui offre une expérience utilisateur la plus souple possible pour tous les lecteurs en permettant à l'utilisateur, handicapé ou non, d'accéder au contenu et de le manipuler facilement* » [46].

Alors que précédemment les documents étaient « adaptés et produits pour une lecture destinée à un handicap spécifique », ils deviennent aujourd'hui des adaptations « envisagées pour toute personne empêchée de lire ». C'est ainsi que du simple document en braille ou en gros caractères imprimé sur papier et du document audio simplement enregistré sur cassettes, il est devenu un « document numérique XML structuré au standard Daisy » [47]. Un document Daisy dans sa forme la plus complexe comprend une représentation textuelle et une représentation audio du document, ces deux représentations étant synchronisées.



La lecture par ordinateur d'un tel document numérique s'avère dès lors multiple et peut satisfaire à toute forme de handicap. Le texte est ainsi accessible par agrandissement des caractères à l'écran, audition du texte ou lecture sur une ligne braille éphémère [48].

Ces documents peuvent également être lus sur un simple lecteur MP3 ou sur un lecteur audio adapté. Un lecteur audio adapté permet à l'auditeur de profiter de la structuration de l'information afin de feuilleter son livre comme s'il s'agissait d'une version imprimée (numéros de page, table de matières...).

LE PARTAGE DES EFFORTS DE PRODUCTION

La production de documents accessibles est une activité réalisée majoritairement par les bibliothèques pour personnes empêchées de lire.

[46] « Édition accessible - Pratiques recommandées à l'intention des éditeurs » réalisé par l'OMPI et le DAISY Consortium :

http://www.visionip.org/export/sites/visionip/technology/fr/pdf/best_practice_guidelines.pdf

[47] [http://fr.wikipedia.org/wiki/DAISY_\(livre_audio\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/DAISY_(livre_audio))

[48] http://fr.wikipedia.org/wiki/Plage_braille

Rendre un document accessible nécessite un travail minutieux et méthodique. Sans la mise à disposition des textes « source » par les éditeurs, la plus grande partie du temps de réalisation d'un texte adapté consiste à reconstituer le texte de base par scannage du document imprimé, relecture du résultat obtenu et structure de l'information. Ce n'est qu'alors que le codage braille ou l'enregistrement Daisy est réalisable. Sachant que cette activité de base est particulièrement chronophage, il s'est rapidement avéré que la mise en commun et le partage des fichiers relus entre les centres de transcription étaient nécessaires.

La mise en commun de ces textes, tout d'abord pensée pour un partage des ressources entre les pays du Nord et du Sud [49], a rapidement été utilisée par les services de productions européens et a donné lieu à la naissance du « Serveur Hélène » [50]. A ce jour, ce serveur recense tant des productions réalisées par des centres de transcriptions que des ouvrages donnés par des éditeurs.

Des accords bilatéraux permettant des échanges de livres numériques textuels et audio entre bibliothèques ont été signés et c'est ainsi que la BBR a élargi ses relations de partenariat national à d'autres institutions étrangères et a commencé à échanger toutes ses productions [51].

L'ACCES A UN PLUS GRAND CHOIX DE LIVRES

D'un simple catalogue de bibliothèque accessible sur Internet à un accès « mondial » à toutes les ressources littéraires adaptées !

Cette utopie d'il y a quelques années devient la réalité de demain pour les abonnés de la BBR.

Par petits pas, la mise en commun des ressources s'accroît au fil des années.

Nationalement, elle a commencé par la mise en ligne d'un portail suisse des bibliothèques pour personnes empêchées de lire [52] avec inscription unique aux services des trois bibliothèques romandes.

Linguistiquement, elle se poursuit par la création de la bibliothèque de téléchargement BNFA (Bibliothèque Numérique Francophone Accessible) qui verra le jour dans le courant de l'année et sera officialisée lors du Salon du livre de Paris. Cette nouvelle bibliothèque pour personnes empêchées de lire ne sera rien de moins qu'une bibliothèque de téléchargement offrant l'accès aux collections regroupées de plusieurs institutions productrices de supports adaptés. Elle s'ouvrira avec une collection de 11'000 ouvrages accessibles sans distinction aux abonnés de ses institutions partenaires. Initiée par trois bibliothèques franco-suissees (BrailleNet, le Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes [53] et la BBR), elle pourrait bientôt s'enrichir

[49] <http://www.brailenet.org/ofael/helene.htm>

[50] <http://www.serveur-helene.org/>

[51] http://www.abage.ch/aba/ch/fr-ch/index.cfm?page=/aba/home/bibliotheque/bibliotheques_partenaires

[52] <http://opac.abage.ch/z3950client/base.aspx>

[53] <http://www.giaa.org/Consulter-notre-catalogue,424.html>

de nouveaux éléments, puisque d'autres « grosses » bibliothèques de langue française pour personnes empêchées de lire envisagent désormais d'y adhérer.

Mondialement, l'OMPI lance le projet TIGAR [54] (*Trusted intermediary global accessible resources*). Il vise à créer une plateforme sécurisée permettant les échanges transfrontaliers de fichiers électroniques tout en préservant les droits d'auteur.

Les éditeurs auront ainsi la possibilité de mettre leurs titres à la disposition d'intermédiaires de confiance qui en réaliseront des œuvres dans des formats accessibles et pourront les partager entre eux. L'utilisation accrue de fichiers électroniques d'éditeurs permettra d'élargir considérablement le répertoire des œuvres adaptées disponibles aux personnes handicapées tout en réduisant considérablement les coûts de production. Les bibliothèques spécialisées pour personnes empêchées de lire (*Trusted Intermediarys*) sont déjà 7 à y être agréées et 26 éditeurs représentant 45 maisons d'éditions y participent activement.

PARTICIPER A CETTE REVOLUTION DE LA LECTURE

Alors que les éditeurs mettent plus largement leurs documents à disposition des publics empêchés de lire, l'apparition de nouveaux supports de lecture contribue également largement à la réussite de ces accès facilités à la littérature. Du HTML au XML, c'est maintenant vers les documents au standard Epub, lisibles sur les tablettes de lecture, que nos espoirs se tournent...

En attendant un monde entièrement accessible, la BBR cherche toujours des bénévoles pour lire des livres audio et relire des fichiers scannés... Pour nous contacter, consultez notre site et faites-nous part de votre désir de devenir bénévole (formulaire en ligne).

Bibliothèque Braille Romande et livre parlé

Pl. du Bourg-de-Four 34, CH-1204 Genève

Tél. : +41 (0)22 317 79 00

Fax : +41 (0)22 317 79 11

Email : bbr@abage.ch

Site web : www.bbr.ch

CCP de l'ABA : 12-872-1

Horaire d'ouverture

lundi - vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Horaire du prêt

lundi : 14h - 17h ; mardi - jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h ;

vendredi : 9h - 12h

[54] http://www.wipo.int/pressroom/fr/articles/2010/article_0043.html

BIBLIOTHÈQUES, ARCHITECTURE ET ORIGINALITÉ

Dorothee Crettaz

En dehors des plus connues, des plus médiatisées et des plus belles (BNF, Rolex Learning Center ou encore Bibliothèque d'Alexandrie selon nos goûts), voici un petit florilège de diverses bibliothèques à travers le monde dont la particularité tient dans leur originalité, leur architecture avant-gardiste et leur ouverture vers le monde technologique.

SINGAPOUR : BIBLIOTHEQUE BISHAN (BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE)



Une bibliothèque inédite à Singapour où chaque îlot est un espace de lecture suspendu dans le vide, invitant au détachement, le temps de la réflexion et de la consultation des ouvrages.

Source : <http://www.chainsaw.fr/blog/2008/01/22/bibliotheque-bishan-singapour/>

Site web de la bibliothèque : <http://www.pl.sg/>

KANSAS CITY : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



La Bibliothèque municipale de Kansas City aux États Unis s'est rendue célèbre par son originalité architecturale. En effet, elle propose une façade en forme de grands livres rangés, un peu comme sur l'étagère d'une bibliothèque. Ces livres font partie des grandes œuvres classiques de la culture littéraire occidentale. La municipalité a demandé à ses habitants de choisir des livres marquants qui représenteraient la ville.

Source : <http://projets-architecte-urbanisme.fr/bibliotheque-kansas-city-libabry-livre-architecture-insolite/>

Site web de la bibliothèque : <http://www.kclibrary.org/>

COTTBUS (ALLEMAGNE) : BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE



Une amibe est un protozoaire qui modifie constamment sa forme. Les architectes du bureau Herzog & de Meuron se sont inspirés des formes arrondies du petit animal changeant lorsqu'ils ont dessiné le plan de la nouvelle bibliothèque de l'Université technique de Cottbus. Ce qui fait que rien ne permet de distinguer d'emblée le devant de l'arrière du bâtiment ; ce qui fait aussi qu'aucun des sept étages en surface, ni des deux autres en sous-sol, ne se ressemble. Son mode d'organisation est également unique. Dans le Centre d'information, de communication et de média (IKMZ) de l'Université technique de Brandebourg Cottbus (BTU), sont étroitement regroupés des domaines qui, dans d'autres universités, sont traditionnellement séparés aussi bien dans l'espace que par leur fonction. Derrière la façade opalescente, où se chevauchent des lettres de divers alphabets, la bibliothèque proprement dite, le centre multimédia, le centre informatique et le traitement des données administratives travaillent main dans la main.

La bibliothèque offre 700 places de travail.

Source : <http://www.goethe.de/wis/bib/dos/bjp/bra/fr1792537.htm>

Site web de la bibliothèque : <http://www.tu-cottbus.de/btu/>

SEATTLE : BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE



La bibliothèque s'élève sur le même site que les deux précédentes (détruites). Elle se présente sous la forme d'un bâtiment de 56 m de hauteur, de forme irrégulière, recouvert de verre. Elle peut contenir 1'450'000 ouvrages et dispose d'un parking de 143 places (qui faisait cruellement défaut au précédent bâtiment).

Deux idées ont présidé à la conception : la volonté de créer une bibliothèque attrayante et celle de laisser les besoins décider de la forme du bâtiment. Un exemple de ceci est la *Books Spiral* (« Spirale des livres »), présentant les documentaires dans un unique espace qui s'étend sur quatre niveaux afin de ne pas briser la classification Dewey.

Source : <http://www.wikipedia.com>

Site web de la bibliothèque : <http://www.spl.org/>

(PROJET) ASTANA (KAZAKSTAN) : FUTURE BIBLIOTHEQUE NATIONALE



L'agence d'architecture Danoise *Big* a été choisie parmi vingt architectes pour la réalisation de la future bibliothèque nationale d'Astana, capitale du Kazakhstan. D'une superficie de 33'000 m², elle aura la forme d'un ruban faisant un ample mouvement circulaire.

Il s'agira d'un centre intellectuel, multifonctionnel et culturel qui accueillera étudiants et chercheurs, pèlerins ou touristes. La structure du bâtiment est un anneau épais qui vrille dans l'espace et génère un volume intérieur et extérieur sans cesse distordu.

Source : <http://projets-architecte-urbanisme.fr/bibliotheque-nationale-kazakhstan-astana-big/>

Site web de l'actuelle bibliothèque nationale :

http://www.nlrk.kz/page.php?page_id=251&lang=3&parent_id=250

SINGULIÈRES BIBLIOTHÈQUES

Ariane Perruchoud

BIBLIOTHEQUES HUMAINES

Le concept nous vient du Danemark et, depuis 2000, l'idée a fait des émules dans 45 pays, dont la Chine. En lieu et place de livres, de vraies personnes, assises parfois sur des « sièges-étagères » offrent leur histoire à qui veut les entendre. Evidemment, les lecteurs ne peuvent pas sortir un livre vivant de la bibliothèque...

En promouvant le dialogue, l'organisation *The Human Library*, compte bien « réduire les préjugés et encourager la compréhension ».



The Human Library : à la rencontre de « bibliothèques humaines » (30.01.2012)

<http://www.actualitte.com/actualite/monde-edition/bibliotheques/the-human-library-a-la-rencontre-de-bibliotheques-humaines-31576.htm>

Beijing ouvre sa première bibliothèque humaine (27.12.2011)

<http://french.peopledaily.com.cn/Sci-Edu/7689425.html>

BIBLIOTHEQUE ITINERANTE

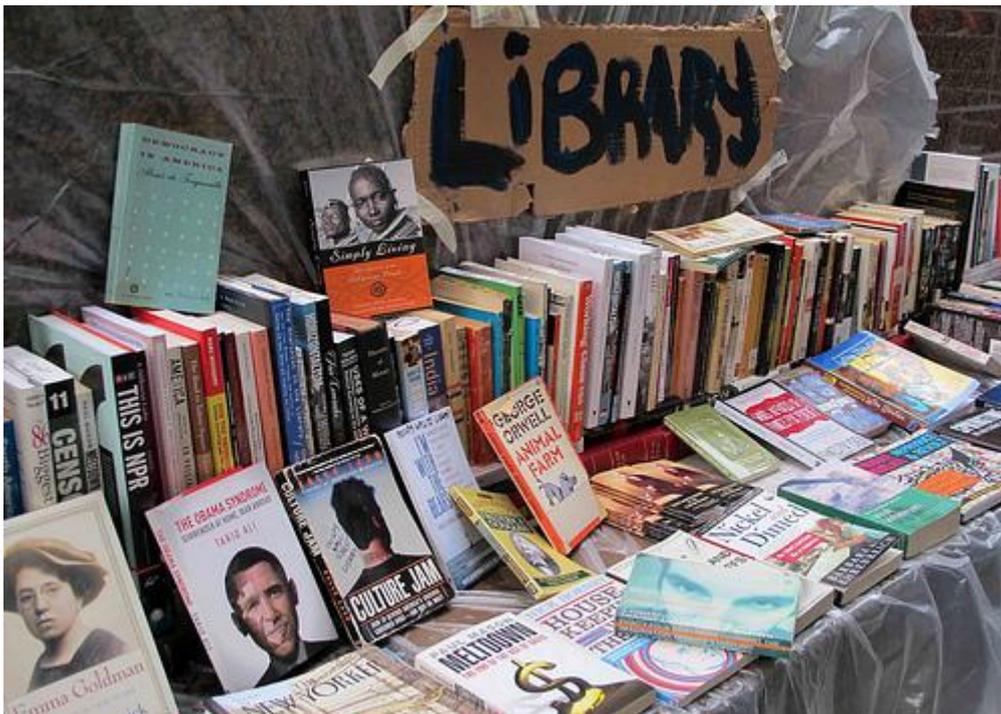


En Colombie, le professeur Soriano a décidé il y a quelques années d'enfourcher un âne et de convertir un autre en « biblioburro » (littéralement l'âne-bibliothèque). Alfa et Beto lui permettent, à chaque fin de semaine, d'amener 80 ouvrages auprès des communautés indigènes de la Sierra Nevada de Santa Marta, un massif haut de 5'775 mètres dans la cordillère des Andes.

Admirable Ejemplo: Biblioburro (6 mai 2011)

<http://educaciondealtaconciencia.wordpress.com/2011/05/06/admirable-ejemplo-biblioburro/>

BIBLIOTHEQUE A LA RUE



Le mouvement *Occupy Wall Street* avait prévu pour les manifestants un petit coin de lecture, histoire de rappeler également que si la musique adoucit les mœurs, la lecture enrichit l'esprit. C'était aussi l'occasion de souligner que l'ultralibéralisme et la sa spéculation boursière avait aussi des répercussions sur les budgets et l'avenir des bibliothèques.

La Bibliothèque du Peuple de Wall Street acceptait tous les livres sans exception et a atteint le joli chiffre de 5'000 ouvrages rassemblés dans des cartons et protégés par des bâches en cas d'ondée. Lorsque le mouvement de protestation pacifique a été sommé de quitter les lieux, les livres emportés dans une benne à ordures ont provoqué un tollé général. Salman Rushdie y est même allé de son tweet : « Les nazis détruisaient les livres pour "purifier" la culture allemande. Les bigots le font au nom de Dieu, ou d'Allah. Quelle est l'excuse de Bloomberg [maire de New York]? L'hygiène? ».

Mais comme à toute chose malheur est bon, un indigné réclame à la mairie un dédommagement pour avoir endommagé pour 47'000 dollars de livres (sans compter le préjudice moral subi...).

Il était une fois ... la bibliothèque d'Occupy Wall Street (10.02.2012)

http://www.lexpress.fr/culture/livre/il-etait-une-fois-la-bibliotheque-d-occupy-wall-street_1053263.html

CONVERSION VOLONTAIRE



Au lieu de faire jaillir du sol des bibliothèques à l'aspect futuriste, la ville de Magog, au Canada, a choisi de transformer l'église Sainte-Marguerite-Marie. Ce n'est pas une première, au Canada.

A l'intérieur, à l'exception des vitraux, rien ne rappelle l'ancien lieu de culte qui offre 2'000 m² à la toute nouvelle bibliothèque Memphrémagog, laquelle aura coûté 10 millions de dollars.

Quand on pense que la rénovation et l'agrandissement des bibliothèques universitaires aux Bastions et aux Philosophes vont coûter 87 millions de francs, on se demande s'il n'y a pas une ou deux églises dans le coin qui, faute de fidèles, seraient disposées à changer quelque peu d'emploi...



Bibliothèque Memphrémagog : un espace époustoufflant (14.11.2011)

<http://lejournaldemagog.canoe.ca/webapp/sitepages/content.asp?contentid=214777&id=2755>

ALLO, IL Y A UN LIVRE ?

Les 13'000 cabines téléphoniques que compte la ville de New York sont désormais moins fréquentées (à moins que la batterie d'un téléphone portable ne lâche) et l'architecte new-yorkais John Locke a eu la bonne idée de les transformer en mini-bibliothèque ou dépôt de livres (ce qui peut s'avérer très utile lorsque l'on est mis en attente par son service de téléphonie mobile).



Found libraries, posté le 24.02.2012

<http://travelbetweenthepages.com/2012/02/24/found-libraries/>



LITTLE FREE LIBRARY

Les « Little Free Libraries » ressemblent à des cabanes à oiseaux où peuvent se nicher 20 livres. Les deux américains à l'origine de ce projet souhaitent en installer 2'510 à travers les Etats-Unis... pour concurrencer les 2'509 bibliothèques publiques construites par le célèbre philanthrope Andrew Carnegie.

Libérer ses bouquins (03.11.2011)

<http://www.courrierinternational.com/article/2011/11/03/liberer-ses-bouquins>

LES GÉNÉRATIONS ALPHABET

Ariane Perruchoud

Un article du Temps [55] revient sur la fameuse génération Y – formée des jeunes nés entre 1979 et 1989 – que l'on dit si différente des générations qui l'ont précédées. Ainsi, soucieuse de préserver sa qualité de vie et ne pas se faire bouffer par le travail, elle n'en serait pas moins plus à cheval sur l'éthique et responsable vis-à-vis du monde dans lequel elle vit (et avec lequel elle sms,



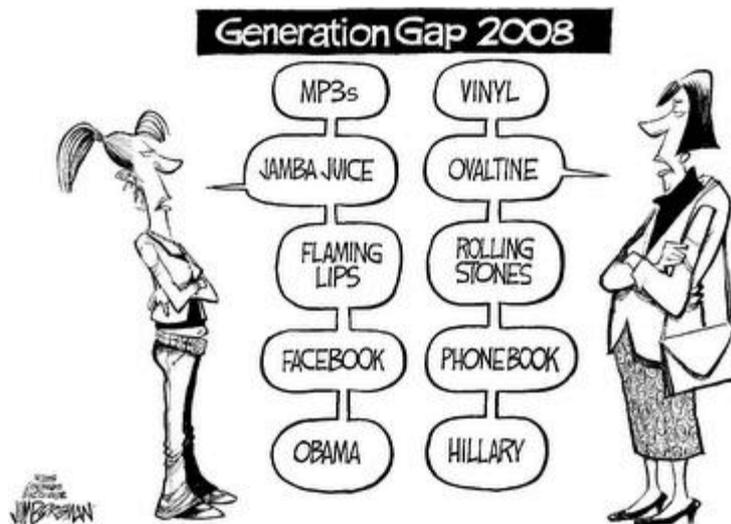
tchate ou tweet pour commenter la catastrophe de Fukushima ou la mort de Whitney Houston - « Jvoa pa ki C.. »). Plus engagée politiquement et plus inquiète de sa facture énergétique, la génération Y ? Pure illusion, nous dit l'auteur.

Quoi qu'il en soit, il nous est régulièrement rappelé, à nous bibliothécaires, que le public qui fréquente nos établissements peut être scindé entre bon grain et ivraie ; enfin, entre les X, les Y et ceux qui n'ont pas droit à une lettre de l'alphabet, mais à la douce appellation de « Baby Boomers » (qui rappelle qu'en un temps très éloigné dans une galaxie pas si lointaine, on avait le temps, l'envie et les moyens de faire pleins d'enfants. Ou pas le choix, c'est selon.)

Car l'âge de nos lecteurs, leur vécu, les technologies qu'ils maîtrisent (ou pas) et les événements socio-historico-culturels auxquels ils ont assistés activement ou passivement, ont apparemment une influence redoutable sur leurs attentes et leurs pratiques lorsqu'ils entrent dans une bibliothèque. Et mieux on connaît son ennemi, mieux on est à même de le vaincre servir.

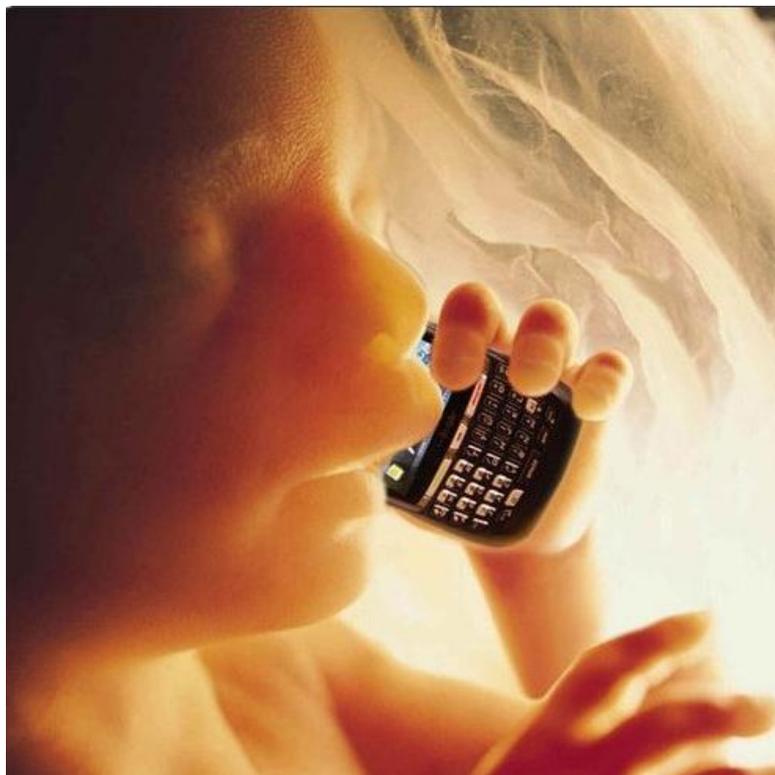
Ainsi, les Baby Boomers qui ont connu l'avènement de la télévision ne sont pas encore au fait des dernières nouveautés du web 2.0 (et, pour la plupart, s'en fichent comme de l'an 40). Ils sont – paraît-il – encore sous le coup de la guerre froide, du Vietnam et de la menace nucléaire et ils sont donc moins enclins à croire que « tout le monde est mon ami sur Facebook ». Le baby boomer aura donc besoin de nous pour le prendre par la main dans les rayons physiques de la bibliothèque et ceux virtuels de notre catalogue.

[55] *La dangereuse illusion de la Génération Y*, Michel Ferrary, In : Le Temps, 17.02.2012



Un membre de la génération X a quant à lui été complètement traumatisé par le SIDA, le divorce de ses parents, l'arrivée massive d'élèves étrangers dans sa classe (ou multiculturalisme) et son premier ordinateur a coûté les yeux de la tête et prenait la moitié de la place sur son bureau. Pourtant, il arrive encore à suivre les évolutions technologiques, pour rester dans le coup. Celui-là peut s'en sortir et est susceptible de prendre le temps de comprendre les subtilités de la recherche booléenne par mots-sujets tronqués.

Par contre, le Y(1990-1999) – ayant fait sa puberté en même temps qu'internet – vit à fond la globalisation (au point de se croire lui-même globalement unique, parfait et omniscient...). En gros, il veut tout de suite et tout faire tout seul (si possible). Une réponse claire, nette et précise en 18 mots maximum devrait faire son bonheur.



Mais la génération Y, c'est déjà *has been*, car c'est la génération Z (2000- ?) qui va pointer le bout de son nez dans les bibliothèques. (Si quelqu'un se demande pourquoi nous sommes arrivés à la fin de l'alphabet, qu'il consulte les prédictions mayas pour 2012. Des petits optimistes ont préféré appelé cette génération la génération C – comme Communication, Collaboration, Connexion et Créativité.)

Je n'en ai pas vu beaucoup, mais je pense qu'ils seront pleins de sollicitude pour les dinosaures qui ne sont pas nés avec un smartphone à la main...

A LA SHADOW GIRLS ACADEMY AU HUNZA

Gina Raymond

En juillet 2001, juste avant le trisément célèbre 11 septembre, nous avons fait un magnifique voyage dans le nord du Pakistan. Depuis lors, nous sommes restés en contact avec notre guide, Karim Khan, originaire du village Shimshal dans le haut Hunza.



Jusqu'au début des années 1970, le Hunza était un petit royaume indépendant, à l'extrémité nord du Pakistan, avant d'être intégré à ce dernier. Les habitants du Hunza sont ismaéliens, c'est-à-dire des musulmans modérés ; leur chef spirituel est l'Aga Khan. On dit que les "Hunzakuts" sont des descendants de quelques soldats de l'armée d'Alexandre le Grand: il est vrai qu'ils ont souvent les yeux clairs et les cheveux tirant sur le blond-roux...

Après le 11 septembre 2001, le peu de tourisme qui existait (fait surtout d'alpinistes et de trekkeurs) a quasiment disparu et les "Hunzakuts" se trouvèrent isolés du monde extérieur et de plus en plus en contradiction avec le terrorisme grandissant au Pakistan.

Notre ami Karim Khan a eu la possibilité de venir étudier à Paris par deux fois, et il s'est rendu compte de la mauvaise image que nous avons au sujet de l'éducation des filles au Pakistan. Chez les Ismaéliens, il n'y a aucun problème de scolarisation, ni pour les filles ni pour les garçons. Mais il devient difficile, notamment pour des jeunes filles, de fréquenter les écoles supérieures qui sont situées dans les villes. Avec une amie française, Karim a eu l'idée de créer une pension pour jeunes filles dans une des petites villes dans le bas Hunza, là où se trouvent les écoles secondaires (niveau collège). Malgré le peu de fonds disponibles, la Shadow Girls

Academy fut créée en 2009, permettant de loger une cinquantaine de jeunes filles venant des hautes vallées.

En janvier 2010, une catastrophe naturelle frappait le Hunza : un énorme glissement de terrain obstruait totalement la vallée, formant un lac de barrage naturel de plus de 25 km de long et coupant la voie de communication vitale avec la Chine (Xinjiang), la fameuse Karakorum Highway (KKH). En hiver, la KKH avec le col du Kunjerab culminant à 4800 m est fermée, et le lac est gelé, isolant ainsi totalement les habitants en amont du lac. La Shadow Girls Academy se voyait sollicitée pour loger beaucoup plus d'étudiantes sans disposer des locaux nécessaires ni de l'argent pour les agrandir. Grâce à une fondation genevoise (Fondation en mémoire de Stéphane Guy Croisier), la construction d'une annexe a pu être réalisée en 2011.



Les jeunes filles sont logées dans de petits dortoirs ; il n'y a ni eau chaude ni chauffage, alors que la température descend fréquemment à moins 10 degrés en hiver ; il y a de l'électricité deux fois 4 heures par semaine. Et pourtant – les jeunes filles s'estiment chanceuses de pouvoir loger ici et de pouvoir aller à l'école!

Cet été, avec mon mari, nous sommes retournés au Hunza, en choisissant la voie politiquement beaucoup plus sûre via le Xinjiang et le col du Kunjerab. Rien que le fait de venir dans leur vallée constitue un formidable encouragement pour les habitants ; mais nous avons aussi apporté du matériel et des propositions d'activités à la SGA.

L'une des activités consistait à réorganiser la petite bibliothèque que possède la Shadow Girls Academy : environ 600 livres, dont environ 400 en anglais (le reste en ourdou), surtout des dons de quelques universités canadiennes. Des livres qui me paraissaient plutôt rébarbatifs (par exemple des manuels de chimie), mais qui constituent un véritable trésor pour les pensionnaires : qui rêvent de devenir pilote, qui médecin, qui bibliothécaire, qui avocate... elles sont toutes avides d'apprendre!

J'avais préparé quelques documents (en anglais) expliquant comment organiser et gérer une petite bibliothèque. En arrivant, j'ai trouvé les rayonnages numérotés de A à M, et à l'intérieur les livres étiquetés A1 à An, puis B1 à Bn, sans aucun classement

logique. J'ai proposé l'utilisation de la CDU, en principe par grandes catégories, avec quand même quelques subdivisions en sciences sociales et en sciences exactes, ainsi qu'une catégorie (F) pour les livres de fiction.

L'enthousiasme était grand, et nous nous sommes tout de suite attaquées à la réorganisation des livres. En peu de temps, la petite équipe de quatre jeunes filles a compris la méthode, a réussi à attribuer des indices CDU et à s'inspirer de la notice CIP (si elle existait). J'ai pu installer Open Office en anglais sur leur ordinateur (qui ne marche que quelques heures par semaine, pour le moment ; mais nous avons pu brancher le générateur de courant pour avancer). Nous avons commencé un catalogue simple sur le tableur d'Open Office et si ce catalogue n'est pas parfait à nos yeux perfectionnistes, il est une version simplifiée mais juste d'un « vrai » catalogue.



J'avais apporté un paquet d'étiquettes de publipostage (denrée courante chez nous, mais inexistante là-bas) et un rouleau de Filmolux : la motivation de l'équipe était impressionnante, et elle se réjouissait de présenter la nouvelle organisation aux autres pensionnaires ! Nous avons convenu qu'après avoir enregistré l'ensemble des livres en anglais, elles m'enverront le catalogue en document attaché pour que je le contrôle et donne quelques indications supplémentaires si nécessaire.

Aux dernières nouvelles, nous avons bon espoir de pouvoir réaliser une installation photovoltaïque à la Shadow Girls Academy grâce à une très généreuse donatrice, ce qui permettra aux jeunes filles d'étudier le soir. A leurs yeux, c'est plus important que de disposer de chauffage ou d'eau chaude!

Pour en savoir plus: <http://www.shadowgirlsacademy.org/>
ou encore : <http://lemicronomade.jimdo.com/projet-shadow-girls/>

Si vous souhaitez soutenir la Shadow Girls Academy : gina.reymond@geneva-link.ch



ENTRE DEUX VAGUES ENTRE DEUX VAGUES DEUX VAGUES



... il y a toujours de l'écho !

MIDI AGBD

Vous avez manqué les trois conférences sur les réseaux sociaux pour chercheurs et la médiation numérique, le 1^{er} mars ? C'est dommage... Aux dires des privilégié(e)s qui y ont assisté, c'était l'événement bibliothéconomique in-con-tour-nable de ce début d'année ! Alors n'oubliez pas de vous tenir au courant des activités de l'AGBD en allant sur son site... C'est facile : www.agbd.ch !

XIATU

La bibliothèque de l'université chinoise de Tsinghua possède un logiciel intelligent



qui peut répondre aux étudiants qui l'interrogent sur la collection.

Sa fonction d'auto-apprentissage a été détournée par de petits plaisantins, au point que lorsqu'on demandait « Puis-je te toucher, Xiatu ? », l'obligeant logiciel répondait : « Bien sûr, mais il faut payer 20 yuan en plus. »

Ce sens de l'humour n'a pas été du goût des responsables académiques qui ont décidé de débrancher notre ami robotique, le temps de faire place nette dans sa petite tête électronique.

Un Siri chinois viré pour propos inappropriés (13.02.2012)

<http://www.20min.ch/ro/multimedia/stories/story/15714427>

PUBIBIBLIOTHÈQUE

Pour équilibrer ses comptes, la bibliothèque publique de Toronto va devoir faire recours à la publicité : dans sa publication, au dos des échéanciers, sur son site internet... Non, vous ne rêvez pas !

Bibliothèque de Toronto : Emprunter des livres, après une page de pub (29.02.2012)
<http://www.actualitte.com/actualite/monde-edition/bibliotheques/bibliotheque-de-toronto-emprunter-des-livres-apres-une-page-de-pub-32378.htm>

LES RISQUES DU METIER



Selon l'article de la Tribune de Genève du 12 février 2012, une employée de la Bibliothèque de la Cité a été assommée par des ouvrages de mythologie, lorsque le rayonnage sur lequel elle rangeait des livres s'est effondré. Commotionnée, la bibliothécaire a pu rester chez elle 48 heures et la bibliothèque a dû fermer ses portes durant une semaine pour sécuriser les lieux du drame, afin de permettre aux usagers de la bibliothèque d'emprunter sans peur les travées aux étagères désormais sûres.

Chute de rayonnages dans une bibliothèque (13.02.2012)
<http://www.20min.ch/ro/news/geneve/story/10322318>

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Fin 2011, l'*International Association of Scientific, Technical and Medical Publishers* (STM) a porté plainte contre l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich qui distribue outrageusement des scans d'articles scientifiques via son service de PEB, au détriment des propres *document delivery services* d'Elsevier ou Springer qui pratiquent des tarifs qui n'ont rien, mais alors rien, de prohibitifs...



Wolfram Neubauer, directeur de l'EPFZ, fait le point dans : A thorn in the side for science publishers (17.02.2012)
http://www.ethlife.ethz.ch/archive_articles/120217_bibliothek_neubauer/index_EN

TOUCHÉ, COULÉ



En obtenant la fermeture des sites library.nu – accusé d’avoir mis en ligne plus de 400’000 books piratés, l’Association of American Publishers a frappé fort pour défendre le droit d’auteur et leurs propres intérêts par la même occasion. Avec la fermeture du site de téléchargement direct megaupload, le navire des pirates du web a de grosses brèches dans la coque...

Une coalition internationale d’éditeurs fait fermer deux sites diffusant des ebooks piratés (16.02.2012)

<http://www.zdnet.fr/actualites/une-coalition-internationale-d-editeurs-fait-fermer-deux-sites-diffusant-des-ebooks-pirates-39768642.htm>

La fermeture site Megaupload.com déclenche des représailles du collectif de pirates Anonymous (20.01.2012)

http://www.lepoint.fr/monde/la-fermeture-site-megaupload-com-declenche-des-represailles-du-collectif-de-pirates-anonymous-20-01-2012-1421270_24.php

L’AMAZON(E) , DÉJÀ PLEIN(E) D’IMPATIENCE, APPARAÎT...[56]



A la mi-décembre, Amazon lançait sa bibliothèque numérique avec quelques 5’000 titres. Quelques mois plus tard – avec 6 millions de dollars de budget et la contribution de nombre d’auteurs autoédités – on atteint les 100’000 ouvrages.

De quoi inquiéter Overdrive qui propose 700’000 ebooks et qui a prêté la bagatelle de 35 millions de documents... Des chiffres qui font rêver.

Amazon Kindle ‘Lending Library’ breaks 100,000 titles (29.02.2012)

<http://www.digitaltrends.com/gadgets/amazon-kindle-lending-library-breaks-100000-titles/>

Overdrive publie des chiffres impressionnants pour l’année 2011 (23.01.2012)

<http://www.actualitte.com/actualite/lecture-numerique/acteurs-numeriques/overdrive-publie-des-chiffres-impressionnants-pour-l-annee-2011-31416.htm>

[56] Vers de François Coppée (1842-1908), tirés de *L’Amazone*.

RÉCUP'

Que faire des vieux livres qui encombrant les rayons de nos bibliothèques ?

A Washington D.C., le *Center for Education and Leadership* a fait construire une tour de dix mètres de haut avec 6'800 livres, rien que sur le président Abraham Lincoln.



Lincoln in Books
(18.02.2012)

<http://travelbetweenthepages.com/2012/02/18/lincoln-in-books/>

Empiler des livres, c'est très tendance... Il y a de très belles photos sur :
<http://www.flickrriver.com/photos/tags/tombendtsen/interesting/>

RÉCUP' (BIS)

Que faire d'un livre qui n'est pas sorti de son rayon depuis 1998 ? Lui donner une seconde vie, comme le fait l'artiste Lisa Occhipinti : *The Repurposed Library* est un hommage aux livres qui, selon elle, « véhiculent un certain mystère, même s'ils ne peuvent pas être lus dans leur intégralité » (sic !).

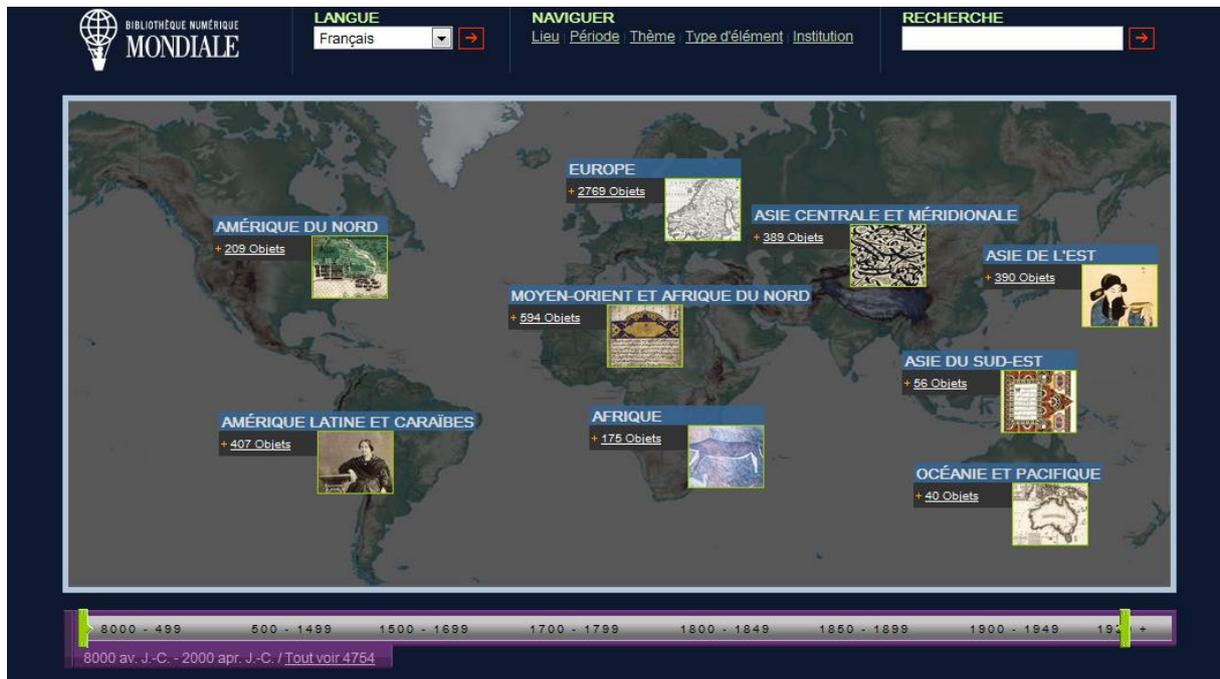


Du livre à l'œuvre d'art, ou le recyclage par la création (11.01.2012)

<http://www.actualitte.com/actualite/monde-edition/international/du-livre-a-l-oeuvre-d-art-ou-le-recyclage-par-la-creation-31128.htm>

TRÉSORS

Avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et à la culture, la Bibliothèque numérique mondiale met à disposition sur Internet, gratuitement et en plusieurs langues, les trésors culturels du monde entier (manuscrits, cartes, livres rares, partitions musicales, enregistrements, films, gravures, photographies, dessins d'architecture, etc.)



<http://www.wdl.org/fr/>

HUMOUR



<http://www.joeydevilla.com/2011/07/25/public-service-announcement-4/>

HORS-TEXTE

est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 25.- l'an (ccp 12-20457-3)

ADRESSE DU SITE AGBD SUR LE WEB: <http://www.agbd.ch>

LE COMITÉ DE RÉDACTION

est composé de: Dorothee Crettaz, Julie Gindre, Jan Krause, Malou Noetzelin, Ariane Perruchoud

ADRESSE

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

e-mail : hors-texte@agbd.ch

THÈME DU PROCHAIN NUMÉRO : Les présents du passé

ATTENTION ! Délai de remise pour le prochain numéro

29 juin 2012

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Editorial</i>	3
<i>Billet du président</i>	4
<i>Rapport d'activités 2011</i>	6
<i>Rapport du trésorier 2011</i>	12
<i>Enquête de satisfaction des membres de l'AGBD</i>	13
<i>THATCamp Switwerland</i>	18
<i>Nouvelles de l'AIFBD</i>	22
<i>L'avenir des bibliothèques de lecture publique</i>	23
<i>L'objet livre est mort. Dans 5 ans, il aura disparu</i>	26
<i>SCOAP³: un pas de plus vers le libre accès en physique des particules</i> ..	30
<i>Bases de données en sciences humaines et bibliothèques</i>	33
<i>La technologie et la mondialisation au service de la lecture</i>	40
<i>Bibliothèques, architecture et originalité</i>	44
<i>Singulières bibliothèques</i>	49
<i>Les générations alphabet</i>	53
<i>A la Shadow Girls Academy au Hunza</i>	55
<i>Entre deux vagues... il y a toujours de l'écho !</i>	58

